



CAHIERS DU CEVIPOL

BRUSSELS WORKING PAPERS

Study

Les élections du 26 mai 2019:
une impressionnante refonte du paysage politique
bruxellois

PASCAL DELWIT & EMILIE VAN HAUTE

6/2019



Centre d'étude de la vie politique (CEVIPOL)

Université libre de Bruxelles

Campus du Solbosch

Avenue Jeanne 44 – CP 124

1050 Bruxelles

T. +32(0)2 650 4039

Editrice/Editor: Amandine Crespy, acrespy@ulb.ac.be

Archives et consignes pour soumission/Archives and instructions:

<http://cevipol.ulb.ac.be/fr/cahiers-et-notes/les-cahiers-du-cevipol-brussels-working-papers>



**Les élections du 26 mai 2019 :
une impressionnante refonte du paysage politique
bruxellois**



Pascal Delwit is Professor of Political Science at the Université libre de Bruxelles (ULB) and researcher at Centre d'étude de la vie politique (Cevipol). His main research interests include political parties and electoral processes. In 2016, he published: *Les gauches radicales en Europe. XIX^e-XXI^e siècles*. (Editions de l'Université de Bruxelles).

E-mail: pdelwit@ulb.ac.be

Emilie Van Haute is Chair of the Department of Political Science at the Université libre de Bruxelles (Associate Professor) and researcher at Centre d'étude de la vie politique (Cevipol). Her main research interests include party membership, intra-party dynamics, participation, elections, and voting behaviour.

E-mail: evhaute@ulb.ac.be



Abstract

Just a few months after the municipal elections of October 2018, the legislative, regional and European elections of May 26 reveal important electoral changes in the Brussels-Capital Region. This contribution presents and analyzes the electoral and political dynamics of the parties competing in this triple competition. The authors also highlight a form of intra-Brussels political exacerbation between the south-east and the north and west of the Brussels-Capital Region.

Résumé

Quelques mois à peine après les élections communales d'octobre 2018, le scrutin législatif, régional et européen du 26 mai 2019 dévoile des mouvements électoraux importants dans la Région de Bruxelles-Capitale. Cette contribution présente et analyse les dynamiques électorales et politiques des formations en lice dans cette triple compétition. Les auteurs mettent aussi en exergue une forme d'exacerbation politique intra-bruxelloise entre le sud-est et le nord et l'ouest de la Région de Bruxelles-Capitale.

Introduction

Quelques mois à peine après les élections communales d'octobre 2018, le scrutin législatif, régional et européen a donné à voir des mouvements électoraux importants dans la Région de Bruxelles-Capitale. Dans cette contribution, nous présentons et analysons les dynamiques électorales et politiques des formations en lice dans cette triple compétition. Le scrutin fédéral se déroule dans un contexte exceptionnel de gouvernement en affaires courantes depuis décembre 2018 et clôture une législature menée par un exécutif fortement asymétrique en termes linguistiques. Le MR y était le seul représentant francophone. Ce dernier était sorti lourdement sanctionné des élections communales. Pour sa part, le scrutin régional vient mettre un terme à une législature perturbée de l'extérieur par le changement de majorité au niveau wallon à l'été 2017 et l'échec à renverser, de la même manière, la majorité à Bruxelles. L'élection de 2019 était aussi la deuxième organisée après la scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Enfin, un changement dans la contrainte institutionnelle est intervenu. L'ordonnancement du vote à la Région *exfiltre* pour la première fois le choix primaire du rôle linguistique.

Nous le verrons, les acteurs politiques ont progressivement adapté leur stratégie à ces nouvelles données. Notre analyse souligne d'emblée que la comparaison entre les trois scrutins doit être conduite avec prudence. En effet, le corps électoral convoqué n'est pas identique pour les trois échelons en raison des règles électorales en vigueur et de la composition sociologique de la Région bruxelloise. Nous mettons également en évidence les évolutions en termes de participation électorale, en particulier la croissance asymétrique du vote blanc sur le territoire bruxellois. Nous revenons sur la défaite des familles historiques et la victoire d'Ecolo-Groen et du PTB-PVDA. Enfin, cette étude met en lumière les dynamiques à l'œuvre et la polarisation entre le sud-est et le nord-ouest de la Région de Bruxelles-Capitale.

1. UN TRIPLE SCRUTIN, TROIS ÉLECTORATS

A l'occasion du scrutin du 26 mai 2019, des électors distincts se sont exprimés lors des trois scrutins organisés. Il est dès lors fondamental de rappeler les règles en vigueur en la matière, et leur impact sur la composition de l'électorat mais aussi sur la participation électorale à Bruxelles.

Aux élections régionales, le corps électoral comprend tous les citoyens de nationalité belge (au 1^{er} mars 2019), inscrits dans les registres de population d'une commune de la Région (au 1^{er} mars 2019), âgés de 18 ans et plus et non déchus de leur droit de vote (au 26 mai 2019). Cet électors potentiel représente à Bruxelles 588.203 électeurs, soit un peu moins de 4.000 électeurs de plus qu'en 2014 (Tableau 1).

A ces électeurs s'ajoutent, pour les élections à la Chambre des représentants, deux composantes supplémentaires. D'une part, depuis la 6^e réforme de l'État, les citoyens des six communes à régime linguistique spécial autour de Bruxelles ont le choix de pouvoir voter aux élections législatives soit pour une liste se présentant dans la circonscription du Brabant flamand, soit pour une liste se présentant dans la circonscription de Bruxelles-Capitale. En 2019, cela représente 45.236 électeurs, soit 680 de plus qu'en 2014 lors de la mise en œuvre

de la réforme. D'autre part, les citoyens de nationalité belge résidant à l'étranger (au 1^{er} mars 2019), inscrits dans les registres de population tenus dans un poste consulaire (au 1^{er} mars 2019), âgés de 18 ans et plus et non déchu de leur droit de vote (au 26 mai 2019). Ces électeurs doivent impérativement s'inscrire. Ils peuvent ensuite opter pour une des modalités de vote suivantes : vote en personne ou par procuration dans une commune en Belgique (leur vote est alors comptabilisé dans le canton auquel la commune est rattachée), dans le poste diplomatique ou consulaire dans lequel ils sont inscrits, ou vote par correspondance, l'option la plus populaire (leur vote est alors comptabilisé dans un canton spécial 'Affaires étrangères'). En 2019 à Bruxelles, cela représente 34.959 électeurs, soit 10.692 de plus qu'en 2014.

Pour les élections européennes, aux citoyens belges résidant à Bruxelles s'ajoutent également les citoyens belges résidant à l'étranger. Pour ceux résidant dans un État membre de l'Union européenne, le choix leur est offert de s'inscrire pour voter pour des listes belges lors de cette élection, ou de voter dans leur pays de résidence. En 2019, 14.239 Belges résidant à l'étranger se sont inscrits pour voter pour une liste en Belgique. Cette proportion est plus de deux fois inférieure aux inscrits pour les élections à la Chambre. Il est probable que de nombreux Belges résidant dans un État membre de l'UE aient opté pour un vote dans leur pays de résidence. A ces électeurs s'ajoutent également les citoyens européens inscrits dans les registres de population d'une commune bruxelloise (au 1^{er} mars 2019), âgés de 18 ans et plus et non déchu de leur droit de vote (au 26 mai 2019). On compte 18.849 inscrits, soit beaucoup moins qu'aux élections communales. En 2018, 37.232 électeurs européens étaient inscrits à Bruxelles. Il est probable que de nombreux citoyens européens résidant à Bruxelles aient opté pour un vote dans leur pays d'origine.

Tableau 1. Électeurs inscrits à Bruxelles vs. Électorat potentiel

	Electeurs belges (19)	Electeurs belges (facilités)	Electeurs belges (à l'étranger)	Electeurs EU (19)	Electeurs non EU (19)	Total
Région	588.203					588.203
Chambre	588.203	45.236	34.959			623.162
Europe	588.203		14.239	18.849		621.291
Communales 2018	585.922			37.232	12.174	635.328
Électorat potentiel	588.203		35.000	222.242	63.171	908.616

On le constate, le corps électoral au 26 mai 2019 se révèle variable en fonction du niveau concerné ; il compte près de 6% d'électeurs en plus à la Chambre qu'à la Région. Il est par ailleurs plus restreint qu'il ne l'était pour les élections communales, également ouvertes aux Bruxellois non ressortissants d'un Etat membre de l'UE. Si l'on fait l'exercice de comparer cela à la population en âge de voter à Bruxelles, compte non tenu de la nationalité, on relève un écart assez marqué entre le corps électoral réel et potentiel. En 2018, pour les élections communales, on comptait 222.242 électeurs potentiels européens et 63.171 non européens, auxquels on peut ajouter les Belges à l'étranger (potentiel difficile à estimer), voire les Belges résidant dans les communes à régime linguistique spécial. Une estimation basse de cet électorat potentiel le place à plus de 908.000 électeurs si l'on ajoute aux électeurs belges résidant à Bruxelles les Belges résidant à l'étranger, et les citoyens européens et non-



européens résidant à Bruxelles et en âge de voter. Cela s'explique à la fois par une mobilité externe plus forte des Belges vers l'étranger dans la capitale que dans les autres Régions, et par le caractère fortement multinational de Bruxelles et de sa population.

Or, la composition du corps électoral affecte les résultats électoraux. Proportionnellement, le MR et Ecolo tendent à obtenir des scores plus élevés parmi les Belges résidant à l'étranger, alors que DÉFI, le PTB-PVDA et le PS obtiennent proportionnellement des scores moins élevés ¹. De même, Ecolo tend à capitaliser sur le vote des Bruxellois européens ².

Si l'on analyse la distribution par commune (Tableau 2), les communes qui pourvoient de nombreux inscrits européens (Bruxelles, Etterbeek, Ixelles, Schaerbeek, Uccle) sont aussi fréquemment les communes qui comptent de plus grandes proportions d'électeurs belges à l'étranger inscrits. C'est un peu moins le cas de Saint-Gilles (beaucoup d'Européens, moins de résidants à l'étranger) ou des deux Woluwe (davantage de résidants à l'étranger que d'Européens). Cette corrélation est liée à la composition socio-économique de ces communes du sud-est de Bruxelles, attirant une population plus aisée.

¹ Voir <https://elections2019.belgium.be/fr/resultats-chiffres?el=CK&id=CKK21999>

² Voir Belgian Local Elections Study (2019), « Enquête sortir des urnes 2018. Rapport RTBF et Le Vif ».

Tableau 2. Électeurs inscrits à Bruxelles par commune

	Electeurs belges (19)	Electeurs belges à l'étranger (Chambre)	Electeurs belges à l'étranger (Europe)	Electeurs EU (19)
Anderlecht	57.643	1.676	611	660
Auderghem	18.928	1.087	423	510
Berchem-Sainte-Agathe	14.899	493	165	181
Bruxelles	83.693	7.191	3.247	2.602
Etterbeek	20.105	1.968	751	1.313
Evere	22.788	816	271	353
Forest	27.497	1.403	622	887
Ganshoren	14.617	495	163	183
Ixelles	36.584	3.818	1.572	2.731
Jette	29.822	1.012	439	551
Koekelberg	10.811	328	117	250
Molenbeek-Saint-Jean	47.640	1.111	431	601
Saint-Gilles	19.796	1.172	460	1.253
Saint-Josse-ten-Noode	11.304	491	201	253
Schaerbeek	61.011	2.738	1.094	1.920
Uccle	45.024	4.349	1.795	1.874
Watermael-Boitsfort	15.951	981	362	577
Woluwe-Saint-Lambert	28.753	2.101	857	983
Woluwe-Saint-Pierre	21.337	1.729	658	1.167
Total	588.203	34.959	14.239	18.849

La participation électorale peut être analysée à l'aune de deux composantes : la proportion de bulletins déposés, et celle de bulletins blancs et nuls. Les données relatives à ces deux composantes sont fournies au niveau des cantons électoraux de Bruxelles, qui regroupent, pour la plupart ³, plusieurs communes aux profils parfois très différents.

En termes de bulletins déposés rapportés aux électeurs inscrits, une légère tendance à la baisse au niveau régional et une forme de stabilité aux élections fédérales se donne à voir (Tableau 3). La situation est relativement homogène entre cantons, avec des variations de quelques points de pourcent à la hausse (cantons regroupant des communes du sud-est) ou à la baisse (communes du centre ou du nord-ouest).

³ Les communes de Saint-Gilles et de Bruxelles font aussi office de cantons électoraux.

Tableau 3. Participation électorale dans les cantons bruxellois à la Région et à la Chambre (2009-2019)

Canton	Région			Chambre		
	2019	2014	2009	2019	2014	2010
Anderlecht-Berchem	82,9	83,6	84,5	82,8	83,6	83,0
Ixelles-Auderghem-Watermael-Boitsfort	84,4	84,1	83,9	84,3	84,0	83,2
Uccle-Forest	83,8	83,9	83,7	83,7	83,9	82,9
Bruxelles	81,7	81,6	82,7	81,7	81,6	81,1
Molenbeek-Koekelberg-Ganshoren-Jette	83,0	83,3	84,2	83,0	83,3	82,4
Saint-Gilles	83,2	84,0	84,9	83,1	84,0	82,9
Saint-Josse-Etterbeek-Woluwe-Saint-Lambert-Woluwe-Saint-Pierre	85,6	84,5	85,9	85,5	84,4	85,0
Schaerbeek-Evere	83,1	84,3	85,2	83,1	84,3	83,6

La tendance est plus nettement à la hausse pour les votes blancs et nuls, tant pour les élections régionales que fédérales (Tableau 4). A la Chambre, en 2010, la proportion de votes blancs et nuls oscillait entre 3 à 5%. En 2019, plus un seul canton ne se situe sous les 5%, et certains voisinent les 10%. De manière intéressante, alors que les votes blancs et nuls étaient proportionnellement plus importants au niveau régional que fédéral en 2009-2010, la tendance s'est inversée en 2019. Les différences entre cantons du nord-ouest et du sud-est se creusent également.

Tableau 4. Votes blancs et nuls dans les cantons bruxellois à la Région et à la Chambre (2009-2019)

Canton	Région			Chambre		
	2019	2014	2009	2019	2014	2010
Anderlecht-Berchem	8,4	7,0	6,6	9,0	7,2	5,2
Ixelles-Auderghem-Watermael-Boitsfort	4,7	3,8	3,8	5,1	4,0	2,9
Uccle-Forest	5,2	4,1	4,1	5,5	4,4	3,1
Bruxelles	7,2	6,4	5,4	8,1	6,9	4,5
Molenbeek-Koekelberg-Ganshoren-Jette	7,8	6,4	5,7	8,6	6,8	4,7
Saint-Gilles	6,9	5,5	4,6	7,5	6,3	4,4
Saint-Josse-Etterbeek-Woluwe-Saint-Lambert-Saint-Pierre	5,1	3,6	4,0	5,3	3,9	3,3
Schaerbeek-Evere	7,6	6,0	5,1	8,3	6,3	4,4



2. UNE DEFAITE MARQUANTE DES FAMILLES HISTORIQUES

Le spectre politique bruxellois a subi une profonde transformation le 26 mai 2019. En phase avec les dynamiques observées en Wallonie et en Flandre, les trois partis – familles – historiques de Belgique ont enduré une sévère défaite aux élections législatives de 2019. Le parti socialiste (PS) perd 4,6 points de pourcent par rapport à 2014 (et même 6,6 points si l'on tient compte du fait que sa liste, en 2019, intégrait le sp.a). En ce qui concerne le Mouvement réformateur (MR), le recul est aussi saisissant : -6 points de pourcent. Et son alter ego néerlandophone se contracte également de 0,3 points. Quant au cdH, il est aussi un des grands perdants en subissant un recul de 3,5 points de pourcent en parallèle au tassement du CD&V (-0,4 point de pourcent).

Deux grands gagnants peuvent être épinglés : Ecolo (Groen) et le parti du travail de Belgique (PTB-PVDA). Les verts progressent de 10,8 points de pourcent tandis que le PTB-PVDA bondit de 9 points de pourcent. Nous y reviendrons, les mouvements à l'échelle régionale et européenne sont de même essence. Les différences relèvent de la nuance mais elles existent, en particulier au profit des verts à l'échelle européenne (Tableau 5). Ces différences existent entre niveaux et parfois aussi à l'échelon local en raison de la présence de certaines personnalités sur les listes (Tableaux 7, 11 et 13, en annexe). Ces nuances et l'existence de deux rôles linguistiques aux plan régional et européen dévoilent un ordre des partis qui n'est pas le même aux trois niveaux. A la Chambre et à l'Europe, quel que soit le calcul considéré, Ecolo devance le parti socialiste. En revanche, à la Région, le parti socialiste est premier parti (Tableau 5). A ce titre, c'est lui qui a lancé les négociations dans le rôle linguistique francophone. Du côté néerlandophone, comme premier parti, Groen a fait de même. Dans une dynamique positive depuis 2009 ⁴, la N-VA n'a pourtant pas atteint les objectifs qu'elle s'était fixés tant au scrutin fédéral qu'à l'élection régionale, confirmant son échec aux élections communales ⁵. Elle n'enlève aucun mandat à la Chambre et ne glane aucun siège supplémentaire au Parlement régional.

⁴ Beyens Stefanie, Deschouwer Kris, van Haute Emilie, Verthé Tom (2017) « Born again, or born anew: Assessing the newness of the Belgian New-Flemish Alliance (N-VA) ». *Party Politics*. (24)4 : 389-399.

⁵ Delwit Pascal (2019) « La-N-VA et les élections d'octobre 2018 : des aspirations contrariées », *Cahiers du Cevipol / Brussels Working Papers*. 2 : 1-34. <http://cevipol.ulb.be/sites/default/files/delwitcahiern-va-final.pdf>

Tableau 5. Résultats des élections législatives, régionales et européennes à Bruxelles en 2019

	Chambre				Région		Europe	
	Bxl*	Bxl*	Bxl***	Sièges	Bxl	Sièges	Bxl****	Bxl*****
Agora	-	-	-	-	0,8	1	-	-
CD&V	1,3	1,3	1,3	0	1,1	1	1,1	1,1
CDH	5,9	5,8	5,8	1	6,4	6	5,1	5,1
DéFI	10,3	10,1	10,3	2	11,7	10	8,1	8,1
DierAnimal	-	-	-	-	1,1	1	-	-
ECOLO	21,3	21,8	21,6	4	16,2	15	23,4	23,5
Groen	(se présentait avec Ecolo)				3,1	4	3,3	3,3
Listes Destexhe	2,5	2,5	2,6	0	2,2			
MR	15,9	16,5	17,5	3	14,3	13	13,5	13,6
N-VA	3,3	3,3	3,2	0	2,7	3	2,8	2,8
Open Vld	2,3	2,3	2,3	0	2,4	3	4,9	4,9
PP	1,7	1,7	1,7	0	1,4		2,1	2,1
PS	21	20,5	20	3	18,7	17	19,5	19,5
PTB*PVDA	13	12,6	12,3	2	12,1	10	13,1	13
sp.a	(se présentait avec PS)				2,3	3	1,2	1,2
Vlaams Belang	1,6	1,6	1,6	0	1,3	1	1,5	1,5
Autres					2,2		0,2	0,2
	100,0	100,0	100,0	15	100,0	89	100,0	100,0

* Bruxelles sans les communes à régime linguistique spécial et sans le vote des Belges de l'étranger (Canton Affaires étrangères Bruxelles-Capitale et canton Bruxelles E5).

** Bruxelles sans les communes à régime linguistique spécial avec le vote des Belges de l'étranger.

*** Vote dans la circonscription de Bruxelles – y compris le vote des Belges de l'étranger et dans les communes à régime linguistique spécial.

**** Bruxelles sans le vote des Belges de l'étranger (canton Bruxelles E5).

***** Bruxelles avec le canton E5.

Tableau 6. Résultats des élections législatives, régionales et européennes à Bruxelles en 2014

	Chambre				Région		Europe
	Bxl*	Bxl**	Bxl***	Sièges	Bxl	Sièges	
(FDF) DÉFI	10,8	11,1	11,2	2	13,1	12	7,1
CD&V	1,7	1,6	1,6	0	1,3	2	1,6
CDH	9,4	9,3	9,4	2	10,4	9	8,5
ECOLO	10,5	10,5	10,3	2	8,9	8	13,3
Groen	(se présentait avec Ecolo)				2,1	3	2,0
MR	21,9	23,1	22,8	4	20,4	18	21,7
N-VA	2,6	2,7	2,7	0	2,0	3	1,9
Open Vld	2,6	2,7	2,6	0	3,1	5	6,6
PP	1,8	1,7	1,7	0	1,7	0	2,5
PS	25,6	24,9	25	5	23,5	3	23,5
PTB*PVDA	4,0	3,8	3,9	0	3,4	4	4,1
sp.a	2,0	1,9	2,0	0	2,3	21	1,6
Vlaams Belang	1,1	1,0	1,0	0	0,6	1	0,8
Autres	6,0	5,7	5,8	0	7,2	0	4,8
	100,0	100,0	100,0	15	100,0	89	100,0

2.1. Un recul généralisé parti socialiste (PS)

Au scrutin communal d'octobre 2018, les socialistes avaient connu des destins électoraux dissemblables en fonction des communes mais une contraction globale était néanmoins intervenue. Politiquement toutefois, le PS était sorti plutôt renforcé de l'élection communale avec les conquêtes des mayorats de Koekelberg et, surtout, de Molenbeek pour la perte du mayorat à Forest. D'un point de vue électoral, la pression en 2019 sur le PS dans le chef d'Ecolo et du PTB-PVDA, qui avaient déjà enregistré une avancée substantielle aux communales de 2018, était manifeste.

Le parti socialiste est allé aux élections fort d'un grand changement à la Chambre : le retrait de Laurette Onkelinx et l'affectation de la tête de liste à Ahmed Laaouej, le chef de groupe à la Chambre et nouveau bourgmestre de Koekelberg, suivi de l'Ixelloise Caroline Désir, du bourgmestre de Saint Josse Emir Kir, de la députée Nawal Ben Hamou et, nouveauté, de la candidate du sp.a Lydia Dujardin-Desloover. La députée sortante et Présidente du CPAS de Bruxelles, Karine Lalieux, poussait la liste. A la Région, le même duo qu'en 2014 tirait la liste. Dans l'ensemble, le parti socialiste a présenté des listes agencées à ses personnalités locales avec peu de candidats *transversaux*, faisant valoir une autre dimension qu'un ancrage communal et avec un capital électoral homogène sur l'ensemble de la Région. A la Région, le PS a néanmoins recruté Delphine Chabbert, la secrétaire politique de la Ligue des familles ⁶.

Pendant la campagne, le PS s'est concentré sur sa zone de force, les principales communes de l'ouest et du nord de Bruxelles : Bruxelles-ville, Anderlecht, Molenbeek, Koekelberg,

⁶ *Le Soir*, 11 mars 2019.



Saint-Josse, Evere et, dans une moindre mesure, Schaerbeek. Au sud, la présence a été quelque peu consistante à Ixelles, Forest et Saint-Gilles. *A contrario*, elle a été pour ainsi dire évanescence dans les autres communes de cet espace : Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Pierre, Woluwe-Saint-Lambert, Auderghem et Etterbeek. Enfin, elle a été superficielle dans les six communes à régime linguistique spécial autour de Bruxelles.

Pour les socialistes, les enjeux principaux étaient d'enlever quatre sièges à la Chambre et de demeurer premier parti à la Région. Eu égard à cette campagne extrêmement *concentrée*, le PS n'a atteint que le deuxième objectif. Son recul d'ensemble important lui a fait perdre deux députés fédéraux sur cinq. Plus encore qu'en octobre 2018, il a laissé le champ libre à Ecolo dans les thèmes et la présence sur le terrain dans le sud-est de Bruxelles. Par ailleurs, il ne s'est pas spécialement fait l'écho de l'*indignation* d'une partie de la jeunesse, qui s'est reportée vers le PTB-PVDA.

A l'aune de ces éléments, le sévère recul du PS est plus prononcé dans ce qui constituait déjà ses zones de faiblesse (Tableaux 8, 12 et 14 en annexe). Par rapport à 2014, le parti socialiste perd 45,1% de ses voix à Woluwe-Saint-Pierre, 39,4% à Watermael-Boitsfort, 38,7% à Uccle, 36,8% à Woluwe-Saint-Lambert, 35,8% à Auderghem, 34,8% à Etterbeek et 34,3% à Ixelles. Et dans l'espace méridional où il était plus consistant, l'affaissement est très sensible aussi : -32,8% de ses voix à Saint-Gilles, où il détient le mayorat, et -28,4% à Forest, où il le détenait jusqu'il y a peu. Les classes moyennes salariées ont largement délaissé un parti qui, de fait, ne s'est pas adressé à elles. Un nombre appréciable d'électeurs socialistes de 2014 se sont reportés sur Ecolo ⁷.

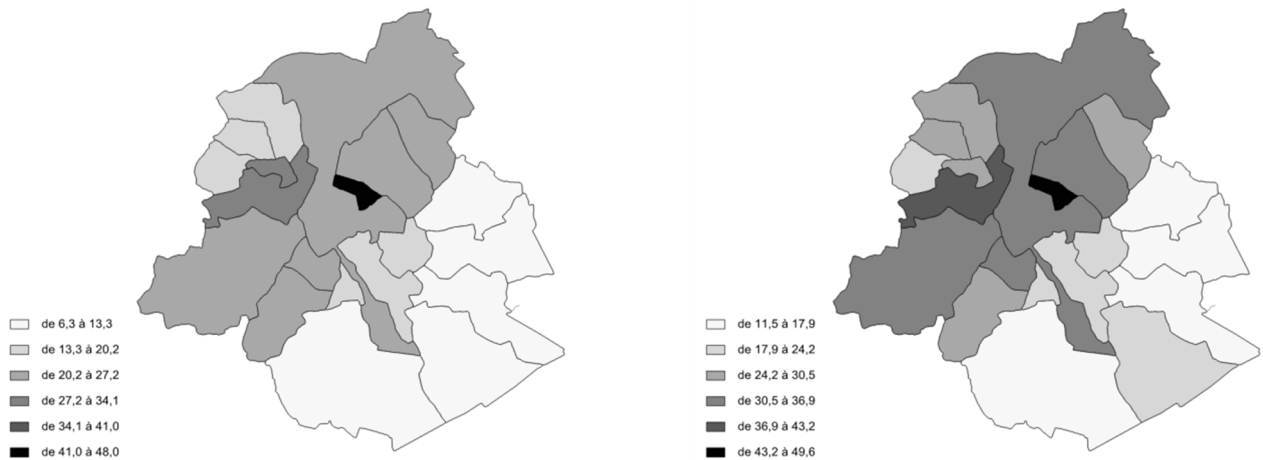
Ce faisant, la géographie électorale du parti s'est considérablement *durcie*. Molenbeek, Koekelberg et Saint-Josse se présentent comme trois îlots, auxquels il faut ajouter une implantation toujours consistante à Bruxelles et à Anderlecht. Mais dans cette dernière commune, le recul est très conséquent (-7,4 points de pourcent). *A contrario*, la dimension désertique de la présence socialiste dans les communes du centre et du sud-est est de plus en plus palpable. A Auderghem, Woluwe-Saint-Pierre et Woluwe-Saint-Lambert, le parti socialiste est en-deçà de 10%. Cet estompement électoral se manifeste aussi plus avant dans les communes à régime linguistique spécial. Dans quatre de ces six communes, les socialistes sont aussi sous le seuil de 10% : Craainhem (6,3%), Linkebeek (9,2%), Rhode-Saint-Genèse (7,4%) et Wezembeek-Oppem (6,3%, Tableau 9 en annexe).

Une fois ce constat établi, comme le montrent aussi les résultats aux autres échelons, des problèmes se posent dans certaines entités du nord et de l'ouest ; à Jette et Ganshoren par exemple. Et à Schaerbeek voire Evere, le résultat est aussi mauvais.

⁷ Delwit Pascal, Ognibene Marco, Paulis Emilien, Tibbaut Aurélie, van Haute Emilie (2019) « Premières pièces du puzzle électoral à Bruxelles le 26 mai 2019. Analyses liminaires des données issues de l'enquête sortie des urnes ». *Note du Cevipol de l'ULB* : 1-9. <http://cevipol.ulb.be/fr/premieres-pieces-du-puzzle-electoral-bruxelles-le-26-mai-2019-analyses-liminaires-des-donnees-issues>



Figure 1. Géographie électorale du parti socialiste (Election législative de 2019 à gauche et de 2014 à droite)



2.2. Le Mouvement réformateur (MR) en grande difficulté

Au scrutin communal d'octobre 2018, les libéraux avaient encouru une cuisante défaite, tant sous l'angle électoral que politique⁸. La chute du gouvernement fédéral en décembre 2018 et la fébrilité interne au MR bruxellois n'étaient guère encourageants pour les libéraux dans la préparation de leur campagne.

De fait, la constitution des listes fut laborieuse. A l'échelle fédérale, l'annonce de la candidature de Didier Reynders au Secrétariat général du Conseil de l'Europe a conduit certains cadres libéraux à interroger son statut de tête de liste à la Chambre. Le président de la fédération bruxelloise du MR a dû faire œuvre de présence permanente pour que cette mise en cause n'ait pas d'autre effet que d'affaiblir l'entrée en campagne du MR. A la Région, de manière assez prévisible, le MR a bâti sa liste sur la base de considérations d'ordre interne⁹. Débarquée de l'hôtel de ville de Molenbeek, Françoise Schepmans a ravi le leadership à Vincent De Wolf. Le reste de la liste a été composé sur la base d'un jeu d'influences entre personnalités plutôt proches de Didier Reynders ou de Charles Michel, et sur la base d'un reclassement des vaincus du scrutin communal d'octobre 2018 : Gaëtan Van Goidsenhoven (Anderlecht), Dominique Dufourny (Ixelles) et Geoffroy Coomans de Brachène (Bruxelles) occupaient, à titre d'exemple, les quatrième, cinquième et sixième places.

Le MR a par ailleurs été secoué à l'entame de la campagne par le départ d'Alain Destexhe, lançant ses propres listes. Chef de file à la Chambre, Destexhe était rejoint par l'ancien journaliste Claude Moniquet, chroniqueur sur les affaires de terrorisme, qui tirait la liste à

⁸ Delwit Pascal, van Haute Emilie (2019) « Le scrutin communal du 14 octobre 2018 à Bruxelles : une élection détonante ». *Cahiers du Cevipol / Brussels Working Papers*. 1 : 1-41. http://cevipol.ulb.be/sites/default/files/delwit_vanhaute_cahierbx1-2.final.9-1-19.pdf

⁹ Biermé Maxime, « Diversité: la société bouge, pas le MR », *Le Soir*, 18 février 2019.



la Région. Une poignée de mandataires locaux du MR ont rejoint ces listes : Sophie François (Uccle), Eric Sax (Uccle) ou Aymeric de Lamotte (Woluwe-Saint-Pierre).

Dans ce contexte, le Mouvement réformateur a néanmoins pu se prévaloir de l'arrivée d'une personnalité extérieure au sérail : un des présentateurs du journal télévisé de RTL-Tvi, le journaliste Michel De Maegd. Celui-ci devait essayer d'enrayer le processus de départ des électeurs libéraux vers les verts et donner corps à l'*écologie positive*, que le MR a essayé d'imposer dans la campagne électorale ¹⁰.

Les choix principalement fixés sur des considérations – et des conflits – d'ordre interne, la campagne du MR fut très peu coordonnée. Au surplus, la stratégie du MR national de cibler Ecolo n'était sans doute pas de nature à (re)séduire aisément un électorat en déshérence libérale. Au final, le 26 mai, tous les indicateurs électoraux ont été – très – mauvais pour le MR bruxellois. A la Chambre, les libéraux perdent six points de pourcent (28% de leur électorat par rapport à 2014). Et à la Région, le mouvement est plus dur encore : -6,1 points de pourcent (29,9% de leur électorat de 2014). Les libéraux perdent un de leurs quatre mandats fédéraux et cinq sièges sur dix-huit à la Région. Les constats posés et les défis épinglés au terme de l'élection communale sont plus que jamais d'actualité. La mue du parti vers les atours d'un parti conservateur ¹¹ lui pose problème dans les grands centres urbains. Sous l'angle de son implantation électorale, le MR conserve l'essentiel de son ancrage dans le sud-est de Bruxelles. Comme en 2014, il décroche ses meilleurs résultats à Woluwe-Saint-Pierre (32,5%) et Uccle (30,2%), malgré un ressac parfois sévère. A Uccle, le MR recule de 9,8 points de pourcent (Tableau 8 en annexe). Il reste proportionnellement plus fort dans plusieurs communes limitrophes, mais cela s'accompagne là aussi de notables reflux. A Ixelles, par exemple, il perd 7,1 points de pourcent. Et à Forest, avec un tassement 8,1 points de pourcent, le MR devient un acteur politico-électoral faible. C'est pourtant à l'ouest et au nord de Bruxelles, où ils sont proportionnellement moins forts, que les libéraux subissent les plus graves reflux : -12,3 points de pourcent à Koekelberg, -7,8 points de pourcent à Berchem-Sainte-Agathe, -7,1 points de pourcent à Molenbeek et -7 points de pourcent à Jette (Tableau 8 en annexe). Quant au nord-est, l'espace d'implantation déjà le plus faible, le MR recule encore sensiblement. A Saint-Josse, Schaerbeek et Evere, le MR se fixe désormais sous le seuil de 10%.

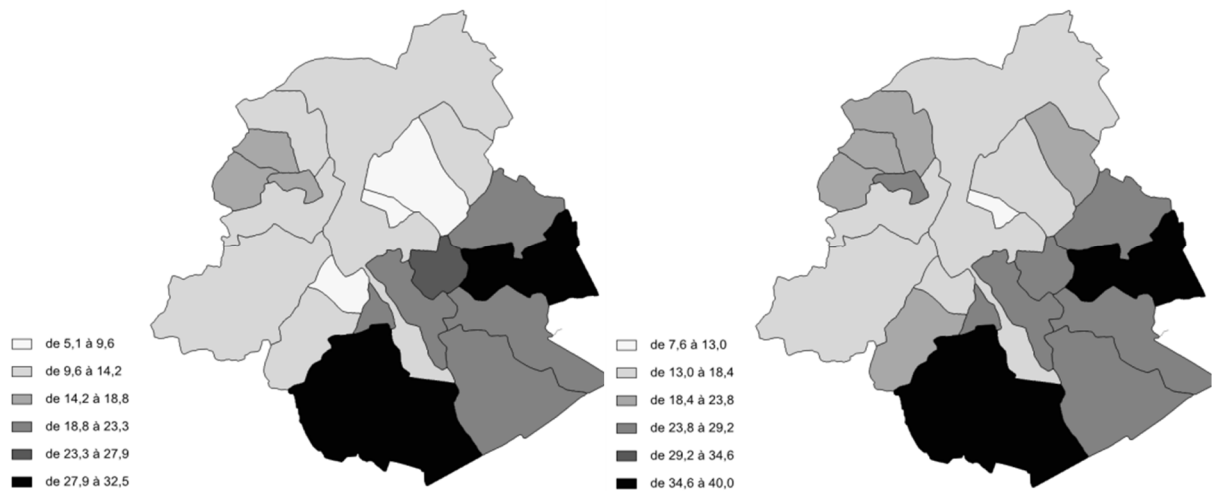
Dans les six communes à régime linguistique spécial autour de Bruxelles, les libéraux conservent une forte influence. Certes, ils reculent drastiquement à Linkebeek, où l'étoile de Damien Thiery a fort pâli. En revanche, ils progressent à Rhode-Saint-Genèse, où la candidature de la ministre fédérale du Budget Sophie Wilmès a été très porteuse. Plus d'un électeur sur deux a opté pour les libéraux dans cette commune (Tableau 9 en annexe).

¹⁰ « Michel De Maegd, le candidat 'écolo' du MR? », *La Libre Belgique*, 13 mars 2019.

¹¹ Delwit Pascal (2017) *Du parti libéral au MR. 170 ans de libéralisme en Belgique*. Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles. Sur cette problématique dans un cadre européen, voir : Close Caroline, van Haute Emilie (2019), *Liberal Parties in Europe*. Londres : Routledge.



Figure 2. Géographie électorale du Mouvement réformateur (Election législative de 2019 à gauche et de 2014 à droite)



3. LA LAME ECOLO

Après sa victoire marquante aux communales bruxelloises, Ecolo (en collaboration avec Groen à la Chambre) escomptait transformer l'essai aux élections législatives et régionales. Dans le dispositif de campagne d'Ecolo, on relevait une incongruité : l'annonce de la candidature de Zakia Khattabi à la Ministre-Présidence de la Région alors même qu'elle conduirait la liste aux élections législatives ¹².

Ecolo a tiré parti de son travail et d'un fort centrage sur le réchauffement climatique et les questions environnementales. Les verts ont, dans cette campagne, aussi bénéficié du désintérêt du PS envers les classes moyennes salariées et les territoires où elles résident au premier chef (cf. *supra*). Enfin, nous l'avons noté, le MR n'a pas pris à bras le corps les défis posés par le résultat d'octobre 2018.

En outre, bien que d'une certaine manière timide, la campagne des verts à Bruxelles s'est – presque – déroulée comme une marche triomphale. Les sondages étaient prometteurs et l'espoir de s'imposer comme premier parti apparaissait comme une certitude chez plusieurs cadres et chez nombre d'adversaires.

Dans ce qui s'apparentait à une voie royale, un événement a bouleversé la dynamique et cet imaginaire : la distribution le 15 mai 2019 d'un tract très problématique et polémique, réalisé sous la houlette d'Ahmed Mouhssin et Zoé Genot, issus de la section de Saint-Josse. Ce tract a modifié la représentation d'une campagne sans accroc ¹³. Il a aussi rendu plus complexes les prestations des leaders verts lors des débats télévisés la dernière semaine de campagne. Malgré une très forte couverture médiatique et de vives polémiques sur les réseaux sociaux,

¹² « Zakia Khattabi sera candidate ministre-présidente si Ecolo l'emporte à Bruxelles », *Le Soir*, 1^{er} décembre 2018.

¹³ « A qui profite l'Ecologate? », *L'Echo*, 16 mai 2019.



il n'est pas sûr, au final, que cet événement ait eu une influence majeure sur le résultat bruxellois.

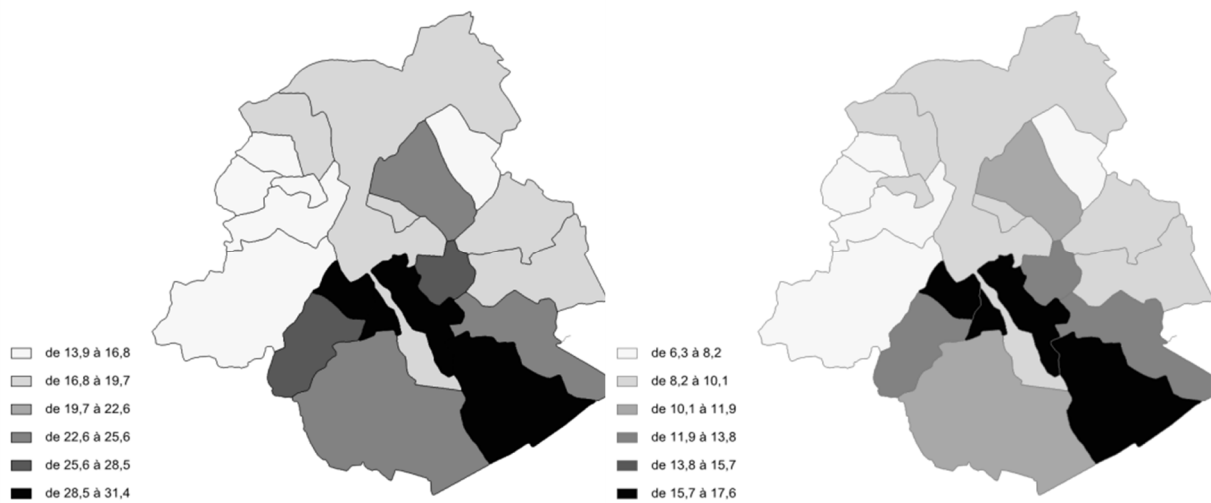
A Bruxelles, Ecolo a décroché un excellent résultat, le deuxième meilleur de son histoire. A la Chambre des représentants, les verts s'imposent comme le premier parti – plus exactement la première famille – devant les socialistes. Ecolo est aussi premier aux élections européennes. En revanche, Ecolo est devancé par le parti socialiste à la Région. Cet exceptionnel résultat d'ensemble dévoile des résultats détonants. Ecolo dépasse le cap de 30% dans trois communes : Watermael-Boitsfort (31,4%), Ixelles (31,2%) et Saint-Gilles (31,3%). Ecolo s'impose comme premier parti dans six communes à la Chambre (Auderghem, Etterbeek, Forest, Ixelles, Saint-Gilles et Watermael-Boitsfort), dans quatre à la Région (Forest, Ixelles, Saint-Gilles et Watermael-Boitsfort) et dans pas moins de onze au scrutin européen (Auderghem, Etterbeek, Forest, Ixelles, Jette, Saint-Gilles, Schaerbeek, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre, Tableaux 7, 11, 13 en annexe).

Ecolo a progressé partout mais, comme au scrutin communal, ses avancées les plus marquantes sont intervenues dans ses zones de forte implantation : le sud-est de Bruxelles. Ecolo progresse de 15,1 points de pourcent à Ixelles, 13,8 points à Watermael-Boitsfort, de 13,6 points à Forest, de 13,2 points à Uccle et Etterbeek, de 12,9 points à Auderghem, de 12,8 points à Saint-Gilles, de 11 points à Woluwe-Saint-Lambert et 10,5 points à Woluwe-Saint-Pierre (Tableau 8, en annexe).

A l'ouest et dans le nord, la montée d'Ecolo est aussi généralisée mais elle est moins saisissante que dans le sud-est. En points de pourcent, Ecolo ne dépasse une progression d'au moins 10 points de pourcent dans cette zone qu'à Schaerbeek. Bref, Ecolo a aussi *durci* sa géographie électorale. Il est plus fort encore là où se trouvaient déjà ses espaces d'ancrage principaux. Epinglons aussi son progrès très marquant dans plusieurs des communes à régime linguistique spécial. Ainsi, les verts devancent DÉFi dans cinq des six communes concernées.



Figure 3. Géographie électorale d'Ecolo (Election législative de 2019 à gauche et de 2014 à droite)



4. LE PTB-PVDA DANS LA COUR DES GRANDS

En 2014, à Bruxelles, le parti du travail n'était pas parvenu à franchir le seuil de 5% à la Chambre des représentants et n'avait conquis quatre sièges au Parlement régional qu'à la faveur de la technique du groupement de listes. La performance engrangée lors de l'élection communale en octobre 2018 laissait entrevoir un progrès important par rapport à cette base. Dans une large mesure, le PTB-PVDA a fait mieux que confirmer sa victoire des communales. Avec 13% des suffrages à Bruxelles, il s'impose comme la quatrième formation de l'échiquier bruxellois loin devant DÉFI et plus loin encore devant le cdH. Cette amplification du succès des élections communales ne s'est pas inscrite dans la même dynamique que la victoire d'Ecolo. Au contraire, dans une certaine mesure. La *vague verte* bruxelloise et les mouvements sociaux de lutte contre le réchauffement climatique avaient quelque peu relégué le PTB-PVDA à l'arrière-plan de l'agenda médiatique et politique alors qu'il avait largement occupé cet espace entre 2014 et 2018. Qui plus est, l'interprétation sur l'échec de la constitution d'une *majorité de gauche* à Molenbeek aurait pu coûter de la légitimité au parti du travail. Au lendemain du scrutin, les discussions menées entre le PS, le PTB et Ecolo, puis le PS et le PTB, avaient capoté. Le parti socialiste et le parti du travail s'étaient mutuellement rejeté la responsabilité de cet échec, qui avait conduit à l'établissement d'une majorité associant socialistes et libéraux. On ajoutera que l'annonce de la démission de plusieurs conseillers communaux aurait pu lui porter préjudice et affecter sa crédibilité¹⁴. Il n'en a rien été.

¹⁴ « Molenbeek: un conseiller communal PTB siègera comme indépendant », *La Capitale*, 17 décembre 2018 ; « Un deuxième élu quitte le PTB: Mustapha Al Masude siègera comme indépendant à Forest », *RTBF Info*, 22 février 2019 ; « Ville de Bruxelles: le PTB perd trois de ses six élus », *Le Soir*, 26 avril 2019.



La percée du parti de gauche radicale est spectaculaire. Elle lui a permis d'enlever deux députés fédéraux et pas moins de onze députés régionaux, dont un dans le rôle linguistique néerlandophone à la faveur d'un groupement de listes. Le PTB-PVDA a particulièrement bien performé chez les primo-votants et chez les jeunes adultes ¹⁵. A l'image des autres partis, sa géographie électorale s'est *durcie*. En effet, si le parti a grimpé partout, ses percées les plus marquantes sont intervenues dans les territoires où il avait déjà décroché ses meilleurs résultats, le nord et l'ouest de Bruxelles. Citons d'abord Molenbeek et Schaerbeek, deux communes où sont présentes des Maisons médicales Médecine pour le Peuple ¹⁶, respectivement +14,3 et +10,8 points de pourcent. Il convient aussi d'épingler Anderlecht, où l'avancée est détonante : +15,4 points de pourcent. A Anderlecht et Molenbeek, deux communes parmi les plus importantes de la Région, le PTB-PVDA flirte avec la barre des 20% des suffrages et y est désormais la deuxième formation politique. Dans le nord de Bruxelles, le parti du travail progresse aussi fortement à Bruxelles (+12,1% points de pourcent), Berchem-Sainte-Agathe (+10,2 points de pourcent) et Jette (+10 points de pourcent).

A contrario, sans être anecdotique, l'avancée est plus contenue dans les communes du sud-est. Néanmoins, à l'exception partielle de Woluwe-Saint-Pierre (3,6%), le PTB-PVDA franchit le cap de 5% dans chaque commune de cet espace. Au surplus, il convient d'épingler Saint-Gilles (+11,4 points de pourcent), où le PTB-PVDA est très proche des 20% des suffrages. Saint-Gilles est de la sorte la seule commune où tant Ecolo que le PTB-PVDA ont fortement progressé de conserve.

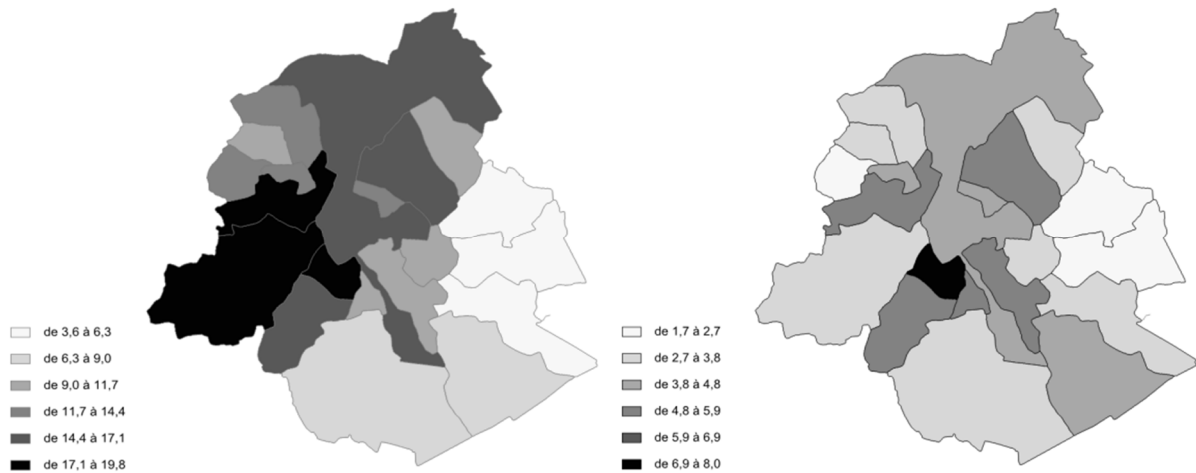
On ajoutera également que les résultats du parti du travail sont aussi plus modestes dans les six communes à régime linguistique spécial autour de Bruxelles, sans être pour autant anecdotiques. Le PTB-PVDA se situe proche des 10% des suffrages à Drogenbos (9,5%, Tableau 9 en annexe) et il franchit ce seuil à Wemmel (10,6%), une commune où il enregistre une progression de 9 points de pourcent (Tableau 10 en annexe)

¹⁵ Delwit Pascal, Ognibene Marco, Paulis Emilien, Tibbaut Aurélie, van Haute Emilie (2019) « Premières pièces du puzzle électoral à Bruxelles le 26 mai 2019. Analyses liminaires des données issues de l'enquête sortie des urnes ». *Note du Cevipol de l'ULB* : 1-9. <http://cevipol.ulb.be/fr/premieres-pieces-du-puzzle-electoral-bruxelles-le-26-mai-2019-analyses-liminaires-des-donnees-issues>

¹⁶ A Schaerbeek, il y a également un bureau de l'Association Progressive Lawyers Network. Sur les Maisons médicales Médecine pour le peuple et Progressive Lawyers Network, voir Delwit Pascal (2014) *PTB. Nouvelle gauche, vieille recette*. Liège : Luc Pire.



Figure 4. Géographie électorale du parti du travail (Election législative de 2019 à gauche et de 2014 à droite)



5. LE CDH SUR LA LIGNE DE CRÊTE

En octobre 2018, le Centre démocrate humaniste avait réalisé une performance politique inattendue : la conquête d'un quatrième mayorat dans la Région de Bruxelles. Mais cet aboutissement s'était opéré en parallèle d'une très mauvaise performance électorale d'ensemble qui avait ramené le parti au très mauvais étiage de 1999¹⁷. Pour les humanistes, le spectre d'une lutte pour franchir le seuil de 5% à la Chambre des représentants commençait à se profiler ; d'autant que certaines enquêtes d'intention de vote situaient le parti en-deçà de ce seuil.

C'est donc dans une certaine expectative que la campagne du cdH fut lancée. Ce qui s'annonçait comme une campagne complexe s'est transformé en un véritable chemin de croix. Hors même les vicissitudes du parti à l'échelle nationale, le cdH bruxellois fut secoué par l'annonce *in extremis* que Joëlle Milquet n'occuperait pas la tête de liste à la Chambre et ne serait pas même candidate. Officiellement, il fut question d'une mission auprès du président de la Commission européenne relative au droit des victimes. En réalité, la crainte était forte qu'un rebondissement intervienne dans l'enquête sur le cabinet ministériel lorsqu'elle était ministre de l'Intérieur¹⁸.

En catastrophe, les castings ont été remaniés. Georges Dallemagne s'emparait de la tête de liste à la Chambre. Pierre Kompany passait de la deuxième place à la Chambre à la deuxième à la Région en lieu et place de Philippe Malherbe, relégué à la dernière. Quant à la deuxième place à la Chambre, elle revenait à une personnalité extérieure, Bea Ercoloni. Ancienne

¹⁷ Delwit Pascal (2002) « Le parti social chrétien : jalons d'un futur incertain ». In Pascal Delwit (Ed.), *Le parti social chrétien. Mutations et perspectives*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.

¹⁸ « Joëlle Milquet: les coulisses d'une candidature avortée », *Le Vif-L'Express*, 29 mars 2019.



rédactrice en chef du magazine *Elle* et présidente de l'ASBL «Touche pas à ma pote»¹⁹, son arrivée sur une liste du cdH avait soulevé la perplexité.

Le cdH dut boire le calice jusqu'à la lie. Dans la foulée de ces changements, le député sortant Francis Delpérée annonçait aussi son retrait de la liste, refusant toute caution à Georges Dallemagne et invitant, de fait, à ne pas opter pour le cdH :

« Le CDH est traversé par deux courants : ceux qui, au nom de la lutte antiterroriste, sont prêts à sacrifier les droits des citoyens avec des dérives autoritaires, et ceux qui, dans une perspective plus humaniste, estiment que cela doit se concilier avec le respect des droits fondamentaux. Je n'ai jamais transigé sur la défense des droits et libertés. (...) C'eût été hypocrite de me porter candidat et de recueillir des voix pour mes idées, puis d'apporter mes suffrages à des candidats qui ne partagent pas mes convictions »²⁰.

C'est ainsi peu de dire que la campagne fut complexe et le résultat redouté. Largement anticipée, la performance du cdH est très mauvaise. Le cdH n'a cependant pas encouru le pire. Il conserve – de justesse – un mandat à la Chambre des représentants. Il n'empêche, le parti enregistre son plus mauvais score dans l'espace bruxellois – 5,9% – et est étrillé dans ses représentations parlementaires : moins un siège à la Chambre et moins trois au Parlement bruxellois, où il ne pourra plus constituer un groupe parlementaire, sans modification du règlement.

La décision du Bureau politique du parti de siéger partout dans l'opposition rendra très difficile l'incarnation du parti dans la Région de Bruxelles-Capitale, alors même que le cdH n'est pas sûr que ses quatre bourgmestres seront dans la compétition en 2024. Pierre Kompany a 72 ans, tandis que Joël Riguelle et Hervé Doyen ont 63 ans.

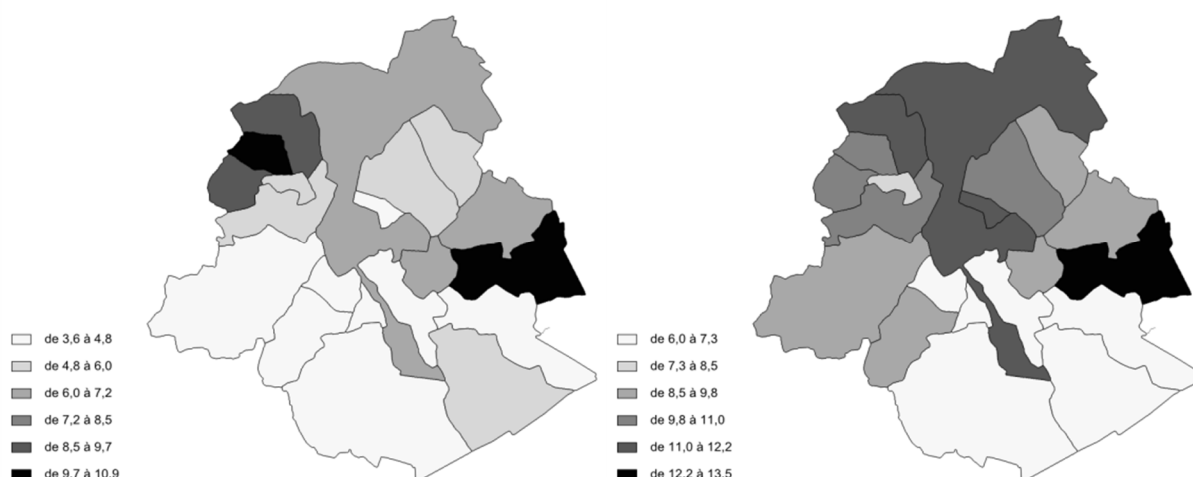
Comme nous l'avions précédemment observé, la géographie électorale du cdH se décline désormais sous la forme d'un archipel. Le parti ne recueille des pourcentages quelque peu tangibles que dans les trois communes du nord où il détient le poste de bourgmestre : Berchem-Sainte-Agathe (8,5%), Ganshoren (9,9%) et Jette (9,4%), de même qu'à Woluwe-Saint-Pierre (10,6%) où Benoît Cerexhe officie comme bourgmestre (voir Tableau 7 en annexe). Ailleurs, il oscille partout aux alentours de 5 à 6%. Mais soulignons que dans huit municipalités, les humanistes sont en-deçà de cet étiage : à Anderlecht (4,6%), Auderghem (4,8%), Forest (4,5%), Ixelles (4,3%), Saint-Gilles (3,6%), Saint-Josse (4,6%), Uccle (4,6%) et Watermael-Boitsfort (4,9%). Et le vote au scrutin européen révèle une configuration plus sévère encore pour le Centre démocrate humaniste. Le parti n'atteint pas 5% dans douze communes et ne franchit dans aucune la barre de 10% (Tableau 13 en annexe).

Dans les six communes à régime linguistique spécial autour de Bruxelles, où le cdH avait une certaine implantation, le parti ne franchit plus la barre de 5% que dans deux d'entre elles : Craainhem (8,9%) et Wezembeek-Oppem (9,2%). A Drogenbos, Linkebeek, Rhode-Saint-Genèse et Wemmel, le parti est sous les 5% (Tableau 9 en annexe).

Figure 5. Géographie électorale du Centre démocrate humaniste (Election législative de 2019 à gauche et de 2014 à droite)

¹⁹ « Béa Ercolini se lance en politique », *Le Vif-L'Express*, 22 mars 2019.

²⁰ *Le Soir*, 3 avril 2019.



6. TRANSITIONS PÉRILLEUSES À DÉFI

Pour DÉFI, les élections législatives et régionales se déclinaient sous la forme d'une transition complexe à mener. Après vingt-huit années de présence ininterrompue à la Chambre des représentants, le président Olivier Maingain avait décidé de se retirer. En parallèle, Didier Gosuin, la principale figure du FDF puis de DÉFI à la Région bruxelloise, avait pris la même décision. Pour assurer cette transition, qui ne concernait pas que les têtes de liste, DÉFI a emprunté des voies distinctes pour les deux scrutins. A la Chambre, un pari audacieux fut pris. DÉFI a fait appel au directeur de Myria, François De Smet, pourtant originellement proche du MR. Il était secondé par Sophie Rohonyi, assistante parlementaire d'Olivier Maingain, et figure de proue du parti dans la périphérie bruxelloise. Fabien Maingain était, quant à lui, dernier candidat sur la liste des suppléants. A la Région, en revanche, c'est la troisième grande *figure* de DÉFI qui tirait la liste, le bourgmestre de Schaerbeek Bernard Clerfayt. Cette option marquait une inflexion politique. Alors que Didier Gosuin est plutôt classé à l'aile gauche de DÉFI, Bernard Clerfayt est plutôt classé dans la sensibilité de droite. Adversaire politique d'Olivier Maingain à l'interne, il était moins enclin que ce dernier à imaginer une nouvelle alliance avec le parti socialiste. Dans les faits, cette transition a été peu visible dans la campagne. Pour l'essentiel, Olivier Maingain et Bernard Clerfayt ont occupé le devant de la scène médiatique. Et François De Smet et Sophie Rohonyi ont été passablement transparents.

Au final, pour DÉFI le verre électoral se donne à voir comme à moitié vide et à moitié plein. Il est à moitié plein car DÉFI a sauvé l'essentiel. Le parti conserve ses deux députés fédéraux et engrange dix mandats régionaux. Au surplus, il rempile dans l'exécutif régional aux côtés du PS, Ecolo, l'Open Vld, Groen et le sp.a. Mais le verre est aussi à moitié vide. DÉFI a reculé tant à l'élection fédérale que régionale ; modestement au fédéral et un peu plus nettement au régional, et perd deux députés régionaux. Par ailleurs, le parti n'est pas parvenu à capitaliser alors même que le MR et le cdH subissaient une défaite électorale notable.



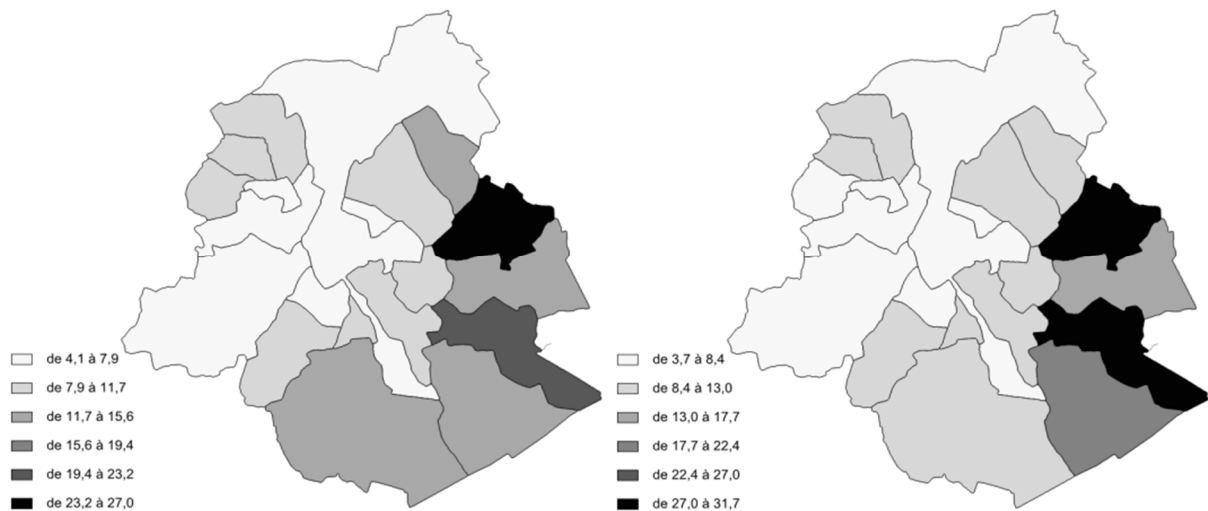
La géographie électorale de DÉFI s'est partiellement transformée lors de ce scrutin. Certes, le parti amarante recueille toujours ses meilleures performances dans le sud-est de Bruxelles, sa zone de force principale. Mais il recule substantiellement dans plusieurs communes de cet espace : -5,9 points de pourcent à Woluwe-Saint-Lambert, -5,0 points à Watermael-Boitsfort, -4,7 points à Auderghem, -3,0 points à Woluwe-Saint-Pierre, -1,9 point à Etterbeek et -0,9 point à Ixelles (Tableau 8 en annexe). A Forest et Uccle, par contre, il progresse quelque peu : +0,9 et 0,7 points.

A *contrario*, on observe plus de situations de *statu quo* voire, dans certains cas, une légère progression, dans des communes de l'ouest et du nord de la Région : +0,4 point à Anderlecht, +0,1 point à Bruxelles, à Berchem-Sainte-Agathe et à Molenbeek par exemple.

Dans les communes de la périphérie, la présence de Sophie Rohonyi n'a pas pu prévenir certains reculs marquants. DÉFI perd ainsi 9,1 points de pourcent à Craainhem, 7,2 points à Wezembeek-Oppem et 3,2 points à Rhode-Saint-Genèse.


Signalons enfin que la liste Union des francophones a perdu son élu au Parlement flamand dans la circonscription du Brabant flamand. En 2014, l'élu Christian Van Eyken était issu des rangs du FDF devenu DÉFI. Durant la législature, il a été suspendu du parti en raison de son inculpation pour meurtre.

Figure 6. Géographie électorale de Démocrate, fédéraliste indépendant (Election législative de 2019 à gauche et de 2014 à droite)



7. UN RÉSULTAT CONTENU DES PETITS PARTIS ET DES NOUVEAUX VENUS

Nous l'avons évoqué, quelques semaines avant le scrutin Alain Destexhe, qui brigua la tête de liste régionale au MR, a quitté les libéraux francophones pour lancer son propre



mouvement dans la compétition, les Listes Destexhe. L'opération a dépassé le seul cadre bruxellois puisque les Listes Destexhe se sont présentées dans toutes les circonscriptions fédérales et régionales de Wallonie. En revanche, il n'y avait pas de liste au niveau européen. Alain Destexhe lui-même conduisait la liste à la Chambre et Claude Moniquet était tête de liste à la Région. Dans cette opération à la droite de la droite, les Listes Destexhe n'ont pas obtenu le désistement du parti populaire ou un accord avec lui. Néanmoins, à la Région, un groupement de listes a été réalisé entre les deux acteurs.

Les Listes Destexhe sont loin d'avoir pu approcher le seuil de 5%. Et à la Région, même le groupement de liste n'a pas permis au PP et aux Listes Destexhe d'atteindre les 5% dans le seul rôle linguistique francophone. Les Listes Destexhe ont récolté des – petits – scores d'estime dans certaines communes du sud : Auderghem (3,4%), Uccle (4,3%), Woluwe-Saint-Lambert (3,4%) et Woluwe Saint-Pierre (4,4%). Mais le résultat fut bien en-deçà des attentes. Un mois après le scrutin, les Listes Destexhe se sont muées en parti, les Libéraux démocrates²¹. Claude Moniquet le présidera.

Au scrutin régional, dans le rôle linguistique francophone, le nouveau parti animaliste DierAnimal²² a enlevé un score modeste (1,1% – 1,3% dans le seul groupe linguistique francophone). Son intégration dans le groupement de listes avec le PTB et Plan B lui a néanmoins permis d'obtenir un député régional.

8. MOUVEMENTS DANS LE RÔLE LINGUISTIQUE NÉERLANDOPHONE

A Bruxelles, le scrutin fédéral et régional fut aussi très scruté relativement aux partis néerlandophones. A l'échelle fédérale, la question de savoir si la N-VA serait capable d'enlever un siège était ouverte à la lumière des intentions de vote. A la Région, l'hypothèse d'un blocage fut débattue à plusieurs reprises sur la base d'une trame anticipant un mouvement de voix francophones vers la N-VA. Ce scénario était d'autant plus envisagé qu'un Arrêté royal avait modifié certains aspects de la *contrainte électorale*. Pourtant dans un gouvernement en Affaires courantes, le ministre de l'Intérieur Pieter De Crem a changé l'ordonnancement du vote à la Région en *exfiltrant* le choix primaire du rôle linguistique²³. Une modification de la contrainte institutionnelle si proche d'une élection est rarement le gage d'une grande *qualité* démocratique²⁴. Qui plus est, elle n'était pas sans poser problème. Le texte de l'Arrêté royal est – pour le moins – peu clair. Au surplus, les électeurs ont dû appuyer sur deux écrans successifs pour le parti de leur choix avant que l'option ne soit validée. Alors que l'ambition était de plus facilement *conduire* des électeurs francophones vers des partis néerlandophones, il est paradoxal que cette modification était promue par

²¹ « Les Listes Destexhe deviennent les Libéraux Démocrates », *Le Soir*, 21 juin 2019.

²² Sur le déploiement des partis animalistes en Europe, voir Morini Marco (2018) « 'Animals first!' The rise of animal advocacy parties in the EU: a new party family ». *Journal of Contemporary Politics*. (24)4 : 18-35.

²³ « Arrêté royal déterminant les règles de présentation des listes et des candidats sur les écrans des ordinateurs de vote électronique avec preuve papier », 22 février 2019. Publié au *Moniteur* le 15 mars 2019.

²⁴ Pilet Jean-Benoit (2007), *Changer pour gagner ? Les réformes des lois électorales en Belgique*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles ; Telò Mario, Sandri Giulia, Tomini Luca (2013), *L'état de la démocratie en Italie*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.



les partis les plus favorables à la séparation des rôles linguistiques et les plus hostiles à la capacité à présenter des listes bilingues à la région.

Au scrutin fédéral, plusieurs listes étaient désormais bilingues. Contrairement à la démarche empruntée au plan régional, le PTB-PVDA n'a présenté qu'une liste, dont la tête de liste était néerlandophone, Maria Vindevoghel. En parallèle, comme en 2014, Groen avait rejoint la liste Ecolo. Pour sa part, le sp.a avait cette fois rallié celle du PS. Ces choix ont modifié la donne dans la représentation des rôles linguistiques à la Chambre. En effet, Maria Vindevoghel (PTB-PVDA) et Tinne Van Der Straeten (Groen) ont été élues dans la circonscription de Bruxelles-Capitale. La Chambre compte donc désormais 61 députés ressortissant au rôle linguistique francophone²⁵ et 89 au rôle linguistique néerlandophone, pour 63-87 en 2014. Pour leur part, le CD&V et l'Open Vld, d'une part, et la N-VA et le Vlaams Belang, de l'autre, ont continué à faire un cavalier seul. Aucune de ces quatre formations n'a approché le seuil de 5%. Les démocrates chrétiens et les libéraux néerlandophones ont quelque peu reculé alors que la N-VA et le Vlaams Belang ont légèrement progressé. Ce résultat est en phase avec ce que nous avons pu relever aux élections communales. En l'absence de séparation des rôles linguistiques aux élections législatives, il est très difficile pour les partis néerlandophones se présentant sur des listes unilingues d'obtenir des élus à Bruxelles. Ceci est une des conséquences la scission *tempérée* de l'ancienne circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde. De la sorte, comme aux communales, le nombre d'élus néerlandophones est en hausse sur des listes bilingues. En revanche, il était en baisse pour les listes unilingues néerlandophones aux communales et, au plan législatif, comme en 2014, aucune liste néerlandophone n'a décroché de siège à la Chambre.

A la Région, l'équilibre des forces en présence s'est substantiellement modifié dans un contexte d'accroissement important du nombre d'électeurs ayant voté pour un parti officiellement rattaché au rôle linguistique néerlandophone. Cette évolution peut tenir à des choix de conviction : le vote d'électeurs potentiels du parti populaire ou des Listes Destexhe pour la N-VA ou le Vlaams Belang ou/et le vote d'une partie d'électeurs francophones de centre gauche en faveur de Groen ou de one.brussels. Elle est aussi sans doute liée à des choix stratégiques de certains acteurs de se présenter dans le rôle linguistique néerlandophone (voir *infra*). Enfin, il faut sans doute voir là le produit du changement dans l'ordonnancement du vote (voir *supra*). Pour la première fois de son histoire, Groen s'est imposé comme premier parti côté néerlandophone et a décroché quatre sièges. Dans un scrutin proportionnel, l'ordre des partis a un impact limité sur la distribution des sièges mais il a une portée symbolique importante. A l'échelle régionale et des rôles linguistiques à Bruxelles, le statut de premier parti offre *de facto* le rôle de coordinateur de la négociation pour la formation d'une majorité.

Les trois partis de la majorité sortante se sont, pour leur part, affaiblis. L'Open Vld a perdu son rôle de leader et a perdu deux de ses cinq sièges. Le sp.a, qui se présentait sous un nouveau label one.brussels, a subi un tassement mais a maintenu ses trois sièges. Quant au CD&V, son déclin récurrent s'est poursuivi : il n'a conservé qu'un siège. On soulignera que l'ampleur de ce recul et son impact en sièges tiennent peut-être à l'augmentation du nombre de votes exprimés dans le rôle linguistique néerlandophone. S'il est vraisemblable que cela a profité à Groen, cela ne paraît pas être le cas pour l'Open Vld, le CD&V et le sp.a. Il est ainsi

²⁵ Soulignons par ailleurs que bien que ressortissant au rôle linguistique francophone, le troisième élu du PTB de la circonscription de Liège du PTB, Gaby Colebunders, est flamand.

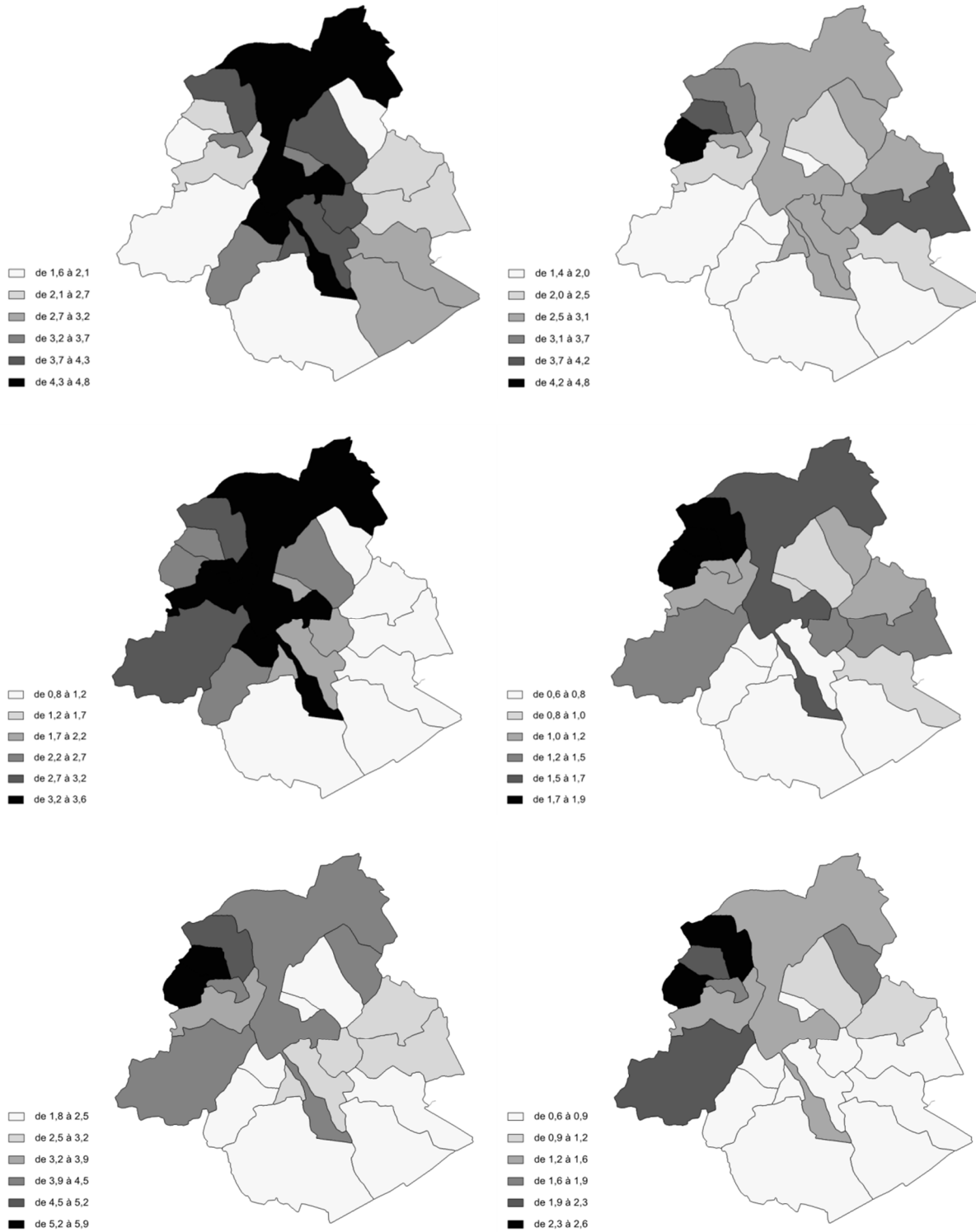


probable que Pieter De Crem a approfondi l'impact de la défaite du CD&V et de l'Open Vld. Pour les chrétiens-démocrates flamands, il s'agit sans doute du coup de grâce à Bruxelles. Cette observation prend un relief particulier à la lumière du fait que le CD&V – le CVP avant lui – était aux responsabilités en Région de Bruxelles-Capitale depuis sa création.

De manière générale, la géographie des partis néerlandophones correspond, assez logiquement, à l'implantation des néerlandophones à Bruxelles. Cela concerne au premier chef certaines parties du cœur de Bruxelles-Ville et plusieurs communes de l'ouest et du nord : Anderlecht, Ganshoren, Jette, Berchem-Sainte-Agathe, Bruxelles et Evere. On notera néanmoins une présence de Groen plus diversifiée, vraisemblablement liée au ralliement de certains électeurs francophones ayant voté Ecolo à la Chambre. Dans une certaine mesure, la même observation prévaut pour le sp.a. Par ailleurs, l'Open Vld fait état d'une présence plus soutenue dans les communes de Woluwe-Saint-Pierre et Saint-Lambert. Comme à la Chambre, le Vlaams Belang et la N-VA ont légèrement amélioré leurs positions sans que cela n'impacte leur représentation parlementaire. Bien loin de ses attentes, la N-VA demeure avec trois sièges.



Figure 7. Géographie électorale de Groen, l'Open Vld, le sp.a, le CD&V, la N-VA et le Vlaams Belang (Election législative de 2019)






Il convient enfin d'épingler une dynamique nouvelle dans le rôle linguistique néerlandophone : l'arrivée de listes qui s'y présentent sur la base d'un accès potentiellement plus aisé à la représentation parlementaire. Il y faut en effet bien moins de suffrages pour décrocher un élu, *a fortiori* compte tenu de la possibilité des groupements de listes. Eu égard à cette observation et compte tenu aussi de la modification de la contrainte institutionnelle que nous avons évoquée, plusieurs acteurs ont joué leur va-tout. Le PTB-PVDA a décidé de présenter une liste dans les deux rôles linguistiques de même que DierAnimal. En parallèle, les listes Agora et Be.one ont stratégiquement opté pour le rôle linguistique néerlandophone. Agora a pour programme quasi exclusif l'introduction et l'institutionnalisation d'une Assemblée citoyenne constituée par tirage au sort. Be.one, lancé par l'ancien responsable de la Ligue arabe européenne Dyab Abou Jahjah, visait surtout à défendre les intérêts des citoyens de confession musulmane. Ces quatre listes ont agrégé 10.333 suffrages, soit pas moins de 14,8% des voix valablement exprimés dans le rôle linguistique néerlandophone. Compte tenu du groupement de listes entre DierAnimal, Agora et le PVDA, ces deux dernières listes ont chacune enlevé un des dix-sept sièges.

Conclusion

Dans une large mesure, les élections fédérales et régionales dans la Région de Bruxelles-Capitale marquent une confirmation de l'ample mouvement intervenu lors du scrutin communal d'octobre 2018. Ecolo et le PTB-PVDA font une percée saisissante tandis que le parti socialiste et le Mouvement réformateur encourent un sévère recul. Il en va d'ailleurs largement de même du cdH, dont l'avenir politique à Bruxelles est une nouvelle fois questionné. Parmi les partis francophones, seul DÉFI n'est pas affecté par une hausse ou une baisse qui frappe les imaginations. Dans le rôle linguistique néerlandophone, la *vague verte* a porté Groen à la première place à la Région. A l'inverse, le destin du CD&V semble scellé. Quant à la N-VA, qui escomptait frapper les esprits, elle a largement manqué son objectif. L'exécutif qui sort de ce scrutin était largement anticipé. Côté francophone, il agrège le PS, Ecolo et DÉFI. Dans l'espace néerlandophone, on retrouve Groen, l'Open Vld et le sp.a. Malgré une pression des libéraux flamands, le Mouvement réformateur reste à quai. Au terme de la législature, les libéraux francophones auront de la sorte été absents du pouvoir depuis vingt ans.

Au-delà de ces observations, nous l'avons relevé dans cette note, l'implantation territoriale de plupart des partis s'est *durcie*. En d'autres termes, les gagnants ont plus engrangé dans leur zone de force que dans les espaces où ils sont moins forts, tandis que les perdants ont plus perdu dans leur zone de faible ancrage que dans leurs bastions. D'un point de vue politique, cette élection traduit de la sorte une forme de polarisation intra-bruxelloise dans un contexte de mouvements importants de population à l'intérieur du territoire bruxellois et entre Bruxelles et sa périphérie. Cette exacerbation renvoie à une division spatiale et politique entre le nord et l'ouest vs le sud-est, renforçant, entre autres, une « fracture socio-territoriale intense entre quartiers pauvres et riches »²⁶.

²⁶ Van Hamme Gilles, Grippa Taïs, Van Crieckingen Mathieu (2016) « Mouvements migratoires et dynamiques des quartiers à Bruxelles ». *Brussels Studies*. 97 :1-13 (<https://journals.openedition.org/brussels/1331>).



A titre d'exemple, ensemble, le PS, le sp.a et le PTB-PVDA progressent de plus de dix points de pourcent à Anderlecht, Koekelberg et Molenbeek alors que ce *bloc* recule dans les communes d'Auderghem, Etterbeek, Ixelles, Saint-Gilles, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre. La division spatiale, socio-démographique et politique intra-bruxelloise apparaît de la sorte plus affirmée. Cette dualisation des implantations territoriales est un enjeu important pour les années à venir en termes de cohésion sociale. A celui-ci s'ajoute l'enjeu de (re)-connexion des citoyens à la politique. Nous l'avons pointé, les électorats diffèrent entre échelons électoraux à Bruxelles, créant des citoyennetés à géométrie variable. En outre, le vote blanc est en nette augmentation et la participation électorale est elle aussi touchée par ce mouvement de durcissement de dualisation spatiale.

Références

- Beyens Stefanie, Deschouwer Kris, van Haute Emilie, Verthé Tom (2017) « Born again, or born anew: Assessing the newness of the Belgian New-Flemish Alliance (N-VA) ». *Party Politics*. (24)4 : 389-399.
- Close Caroline, van Haute Emilie (2019), *Liberal Parties in Europe*. Londres : Routledge.
- Delwit Pascal, Ognibene Marco, Paulis Emilien, Tibbaut Aurélie, van Haute Emilie (2019) « Premières pièces du puzzle électoral à Bruxelles le 26 mai 2019. Analyses liminaires des données issues de l'enquête sortie des urnes ». *Note du Cevipol de l'ULB* : 1-9. <http://cevipol.ulb.be/fr/premieres-pieces-du-puzzle-electoral-bruxelles-le-26-mai-2019-analyses-liminaires-des-donnees-issues>
- Delwit Pascal (2019) « La-N-VA et les élections d'octobre 2018 : des aspirations contrariées », *Cahiers du Cevipol / Brussels Working Papers*. 2 : 1-34. <http://cevipol.ulb.be/sites/default/files/delwitcahiern-va-final.pdf>
- Delwit Pascal, van Haute Emilie (2019) « Le scrutin communal du 14 octobre 2018 à Bruxelles : une élection détonante ». *Cahiers du Cevipol / Brussels Working Papers*. 1 : 1-41. http://cevipol.ulb.be/sites/default/files/delwit_vanhaute_cahierbxl1-2.final.9-1-19.pdf
- Delwit Pascal (2017) *Du parti libéral au MR. 170 ans de libéralisme en Belgique*. Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.
- Delwit Pascal (2014) *PTB. Nouvelle gauche, vieille recette*. Liège : Luc Pire.
- Delwit Pascal (2002) « Le parti social chrétien : jalons d'un futur incertain ». In Pascal Delwit (Ed.), *Le parti social chrétien. Mutations et perspectives*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.
- Morini Marco (2018) « 'Animals first!' The rise of animal advocacy parties in the EU: a new party family ». *Journal of Contemporary Politics*. (24)4 : 18-35.
- Pilet Jean-Benoit (2007), *Changer pour gagner ? Les réformes des lois électorales en Belgique*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.



Telò Mario, Sandri Giulia, Tomini Luca (2013), *L'état de la démocratie en Italie*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.

Van Hamme Gilles, Grippa Tais, Van Crieckingen Mathieu (2016) « Mouvements migratoires et dynamiques des quartiers à Bruxelles ». *Brussels Studies*. 97 :1-13 (<https://journals.openedition.org/brussels/1331>).

Annexes

Tableau 7. Résultats électoraux du scrutin fédéral du 26 mai 2019 à Bruxelles (En pourcentage)

	cdH	DéFI	Ecolo	MR	PP+Listes Destexhe	PS	PTB-PVDA	CD&V	N-VA	Open Vld	Vlaams Belang
Anderlecht	4,6	6,6	16,3	12,9	4,1	26,7	19,0	1,4	4,0	1,6	2,8
Auderghem	4,8	21,8	25,0	21,1	4,8	9,5	6,3	1,1	2,4	1,8	1,1
Berchem-Sainte-Agathe	8,5	8,4	15,6	15,9	3,9	19,6	12,7	2,2	5,9	3,6	2,9
Bruxelles	6,1	7,1	19,3	11,0	5,1	25,8	16,4	1,8	4,1	3,1	1,8
Etterbeek	6,6	9,0	26,7	23,5	4,4	13,6	9,2	1,4	2,5	2,5	1,0
Evere	5,2	11,8	16,2	13,9	5,7	25,6	11,3	1,5	4,2	2,4	2,2
Forest	4,5	10,2	27,4	13,4	3,9	20,8	14,4	0,8	2,0	1,5	1,0
Ganshoren	9,9	8,6	16,2	15,5	3,5	19,0	11,1	2,0	5,5	4,1	2,7
Ixelles	4,3	8,8	31,2	19,7	3,1	15,0	10,2	0,9	2,7	2,5	0,7
Jette	9,4	8,5	19,2	13,0	5,4	19,3	13,1	1,9	4,9	3,2	3,0
Koekelberg	5,2	5,3	16,5	14,3	4,6	32,7	13,0	1,1	3,9	2,4	2,0
Molenbeek	5,7	5,2	13,9	10,0	3,5	33,9	19,8	1,2	3,4	2,0	1,8
Saint-Gilles	3,6	5,4	30,3	9,2	3,0	23,4	19,4	0,8	2,2	1,8	1,0
Saint-Josse	4,6	4,1	18,3	5,1	2,2	48,0	12,0	1,1	1,8	1,6	1,3
Schaerbeek	5,4	11,1	23,0	9,6	4,0	25,0	16,1	1,3	2,4	2,0	1,2
Uccle	4,6	13,1	23,8	30,2	5,1	10,4	6,6	0,6	2,5	1,6	0,8
Watermael-Boitsfort	4,9	14,2	31,4	21,5	5,6	11,6	7,2	0,7	1,9	1,4	0,8
Woluwe-Saint-Lambert	6,3	27,0	19,6	20,5	2,9	8,1	5,6	1,3	3,0	2,2	1,2
Woluwe-Saint-Pierre	10,9	13,7	19,6	32,5	5,7	6,3	3,6	1,6	2,6	2,9	0,7



Tableau 8. Evolution à Bruxelles des performances électorales des partis par rapport à 2014 aux élections législatives (En points de pourcent)

	cdH	DéFI	Ecolo	MR	PP+Listes Destexhe	PS	PTB-PVDA	CD&V	N-VA	Open Vld	Vlaams Belang
Anderlecht	-4,8	+0,4	+8,9	-5,3	+1,8	-7,4	+15,4	-0,6	0,4	-1,0	+0,9
Auderghem	-1,4	-5,9	+12,9	-4,0	+2,2	-5,3	+3,5	-2,5	-3,0	-2,2	-0,8
Berchem-Sainte-Agathe	-2,4	+0,1	+8,1	-7,8	+2,5	-4,3	+10,2	+1,1	+3,9	+1,4	+2,3
Bruxelles	-4,9	+0,1	+9,7	-5,0	+3,4	-7,1	+12,1	+0,0	+2,2	+0,9	+1,2
Etterbeek	-3,0	-1,9	+13,2	-5,4	+2,5	-7,3	+5,6	+0,2	+1,2	+0,7	+0,6
Evere	-3,4	-0,2	+8,8	-5,2	+4,2	-4,9	+8,2	+0,6	+2,4	+0,3	+1,6
Forest	-4,2	+0,9	+13,6	-8,2	+2,5	-8,2	+9,3	-0,1	+0,4	-0,1	+0,2
Ganshoren	-0,1	-0,6	+9,0	-6,5	+1,7	-6,8	+8,4	-0,1	+2,0	+0,6	+1,4
Ixelles	-2,8	-0,9	+15,1	-7,1	+1,6	-7,8	+4,8	-0,6	0,0	+0,3	-0,5
Jette	-2,7	-0,2	+9,8	-7,0	+2,5	-7,6	+10,0	-0,7	+0,4	-2,5	+1,3
Koekelberg	-3,1	-0,6	+7,8	-12,3	+2,2	+3,4	+9,2	-1,3	0,0	-1,4	+0,4
Molenbeek	-4,3	+0,1	+7,6	-7,1	+2,0	-4,1	+14,3	-0,6	+0,1	-0,9	+0,8
Saint-Gilles	-3,4	+0,4	+12,8	-4,5	+1,9	-11,4	+11,4	-0,1	+0,5	-0,1	+0,3
Saint-Josse	-7,2	+0,4	+8,7	-2,5	+1,4	-1,6	+7,6	0,0	-0,1	+0,0	+0,3
Schaerbeek	-4,7	+1,2	+11,4	-5,4	+2,5	-8,4	+10,8	-0,2	+0,4	-0,3	+0,5
Uccle	-2,6	+0,7	+13,2	-9,8	+3,5	-6,6	+3,8	-1,0	+0,4	-0,7	+0,1
Watermael-Boitsfort	-1,2	-5,0	+13,8	-3,1	+4,1	-7,5	+3,2	-1,4	+0,1	-1,5	+0,3
Woluwe-Saint-Lambert	-2,6	-4,7	+11,0	-4,1	+1,5	-4,7	+3,5	0,0	+1,2	+0,1	+0,3
Woluwe-Saint-Pierre	-2,6	-3,0	+10,5	-4,4	+2,8	-5,2	+2,0	-0,2	-0,4	-0,5	-0,7



Tableau 9. Résultats électoraux du scrutin fédéral du 26 mai 2019 dans les six communes à régime linguistique spécial autour de Bruxelles (En pourcentage)

	cdH	DéFI	Ecolo	MR	PP+Listes Destexhe	PS	PTB-PVDA	CD&V	N-VA	Open Vld	Vlaams Belang
Craainhem	8,9	20,9	16,6	34,6	6,2	6,3	3,4	0,4	1,1	1,3	0,3
Drogenbos	4,1	14,4	17,0	19,6	6,4	23,1	9,5	1,8	1,6	0,9	1,5
Linkebeek	3,7	14,5	25,3	34,4	5,2	9,2	5,1	0,3	1,3	0,7	0,4
Rhode-Saint-Genèse	3,9	11,0	12,4	52,0	5,4	7,4	2,9	1,0	2,2	1,0	0,7
Wemmel	4,6	11,1	16,5	29,0	6,7	13,6	10,6	1,3	3,1	2,0	1,5
Wezembeek-Oppem	9,2	16,0	18,5	37,5	6,4	6,3	3,2	0,6	1,0	0,9	0,3

Tableau 10. Evolution dans les six communes à régime linguistique spécial des performances électorales des partis par rapport à 2014 aux élections législatives (En points de pourcent)

	cdH	DéFI	Ecolo	MR	PP+Listes Destexhe	PS	PTB-PVDA	CD&V	N-VA	Open Vld	Vlaams Belang
Craainhem	-4,1	-9,1	+9,7	-1,4	+5,4	-2,4	+2,5	-0,1	+0,7	+0,3	+0,1
Drogenbos	-1,9	+0,2	+9,1	-8,2	+4,4	-4,8	+6,9	+0,1	-1,2	-1,1	+0,7
Linkebeek	-2,0	+1,9	15,2	-11,1	+4,6	-6,6	+2,6	-1,0	-1,5	-0,4	+0,0
Rhode-Saint-Genèse	-2,6	-3,2	+6,6	+3,4	+4,3	-3,4	+1,9	-1,0	-3,7	-1,1	+0,1
Wemmel	-2,4	+1,2	+10,1	-5,9	+4,9	-4,9	+9,0	-1,0	-4,4	-2,6	+0,3
Wezembeek-Oppem	-3,5	-7,2	+11,3	-3,7	+5,7	-3,7	+2,1	+0,3	0,5	-0,1	+0,2



Tableau 11. Résultats électoraux du scrutin régional bruxellois du 26 mai 2019 (En pourcentage)

	cdH	DéFI	Ecolo	MR	PP+ Listes Destexhe	PS	PTB- PVDA	Groen	sp.a	Open Vld	CD&V	N-VA	Vlaams Belang	Autres
Anderlecht	5,0	6,7	13,0	12,7	3,5	23,8	17,8	2,1	2,8	1,7	1,2	3,4	2,2	4,1
Auderghem	4,7	26,8	19,4	17,1	4,5	8,5	5,8	2,8	1,1	2,2	0,9	2,0	0,8	3,3
Berchem-Sainte-Agathe	8,8	9,6	11,9	13,8	4,3	16,9	12,0	2,0	2,2	4,8	1,8	5,2	2,5	4,2
Bruxelles	6,7	7,7	13,2	9,9	2,9	23,3	14,9	4,3	3,5	2,8	1,6	3,4	1,5	4,4
Etterbeek	6,4	9,8	20,2	23,0	3,2	12,4	8,5	3,9	1,8	2,6	1,3	2,1	0,7	4,2
Evere	5,3	13,3	13,3	12,8	4,9	23,7	10,9	1,6	1,2	2,7	1,1	3,5	1,8	3,7
Forest	4,9	11,2	21,3	11,8	3,5	19,6	13,0	3,5	2,2	1,6	0,7	1,6	0,7	4,4
Ganshoren	11,8	9,4	12,1	13,9	4,7	16,0	10,5	2,5	2,3	4,0	1,8	4,7	2,2	4,1
Ixelles	4,8	9,7	25,0	17,5	3,5	13,7	9,3	4,0	2,0	2,5	0,8	2,1	0,6	4,4
Jette	9,6	9,3	14,1	12,0	4,0	16,3	12,1	3,8	3,0	3,2	1,9	4,2	2,6	4,0
Koekelberg	6,4	6,2	11,7	13,3	3,0	27,1	12,6	3,4	3,4	2,6	1,2	3,5	1,7	3,9
Molenbeek	7,0	5,2	10,0	10,1	2,7	29,4	18,3	2,3	3,6	2,1	1,1	2,9	1,4	4,0
Saint-Gilles	3,9	5,7	23,1	8,0	2,5	21,0	17,5	4,8	3,2	1,8	0,6	1,9	0,8	5,2
Saint-Josse	6,0	5,2	14,4	4,7	2,1	42,2	11,8	3,3	2,1	1,4	1,0	1,4	0,9	3,6
Schaerbeek	6,3	14,2	16,2	7,9	2,5	21,6	14,7	4,1	2,2	2,0	1,0	2,0	0,9	4,2
Uccle	5,3	15,0	19,8	27,5	5,4	9,7	6,1	1,8	0,8	2,0	0,6	2,0	0,6	3,5
Watermael-Boitsfort	4,9	16,5	25,8	19,1	4,3	10,6	6,5	3,1	1,2	1,6	0,6	1,6	0,7	3,6
Woluwe-Saint-Lambert	6,5	31,4	15,3	16,3	4,6	6,9	5,3	2,3	1,0	2,5	1,1	2,5	1,0	3,2
Woluwe-Saint-Pierre	11,7	15,9	15,3	28,9	5,4	5,9	3,4	2,4	0,8	3,8	1,3	2,3	0,6	2,5



Tableau 12. Evolution pour chaque parti entre 2014 et 2019 au scrutin régional bruxellois (En points de pourcent)

	PS	MR	Ecolo	PTB- PVDA	DéFI	cdH	PP+ Listes Destexhe	Groen	sp.a	Open Vld	CD& V	N-VA	Vlaams Belang	Autres
Anderlecht	-5,7	-6,0	+6,2	+14,6	-0,1	-5,5	+1,1	+0,7	-0,6	-0,9	-0,4	+0,7	+1,1	-5,2
Auderghem	-1,9	-1,3	+9,4	+3,8	-12,3	-1,0	+3,1	+1,3	+0,4	-0,6	-0,4	+0,7	+0,5	-1,6
Berchem-Sainte-Agathe	-3,1	-8,0	+5,1	+10,0	-0,6	-3,1	+1,5	+0,4	-0,1	+0,3	-2,0	+0,7	+1,2	-2,1
Bruxelles	-4,6	-5,3	+5,8	+11,2	-0,3	-5,8	+1,1	+1,1	+0,2	-1,3	0,0	+0,7	+0,6	-3,6
Etterbeek	-4,1	-7,2	+8,7	+5,6	-2,5	-3,2	+1,9	+1,6	+0,5	-0,2	+0,1	+0,7	+0,4	-2,2
Evere	-4,4	-5,0	+6,5	+8,2	-0,5	-3,7	+2,0	+0,4	-0,2	-1,7	-0,2	+1,3	+1,0	-3,8
Forest	-7,3	-9,0	+9,2	+8,7	+0,4	-4,0	+2,1	+1,5	+0,7	-0,1	-0,1	+0,6	+0,3	-3,0
Ganshoren	-6,0	-6,2	+5,9	+8,1	-1,3	-0,3	+1,8	+0,5	+0,1	-2,3	-0,3	+1,4	+1,2	-2,5
Ixelles	-5,5	-7,4	+10,4	+5,0	-1,6	-3,0	+2,4	+1,7	+0,4	-0,3	-0,1	+0,6	+0,3	-3,0
Jette	-5,4	-6,6	+6,8	+9,4	-0,5	-4,8	+1,4	+1,0	-0,1	-0,9	-0,1	+1,2	+1,4	-2,7
Koekelberg	2,3	-10,3	+4,6	+9,1	-1,4	-3,7	+1,5	+0,7	+0,1	-1,0	-0,3	+1,3	+0,9	-3,8
Molenbeek	-3,2	-6,2	+4,8	+13,1	-0,8	-4,6	+1,1	+0,7	-1,1	-0,3	-0,1	+0,7	+0,6	-4,7
Saint-Gilles	-12,1	-4,6	+9,1	+11,0	+0,2	-4,0	+1,6	+1,1	+1,1	-0,1	0,0	+0,8	+0,4	-4,5
Saint-Josse	-1,3	-2,7	+6,3	+8,5	+0,7	-8,7	+1,3	+0,9	-0,5	0,0	-0,1	0,0	+0,3	-4,8
Schaerbeek	-6,5	-5,7	+6,8	+10,2	+0,9	-4,6	+1,2	+1,5	+0,2	-0,5	0,0	+0,6	+0,4	-4,4
Uccle	-5,1	-9,6	+9,7	+3,9	-1,0	-1,9	+3,9	+0,9	+0,2	-0,7	-0,1	+0,8	+0,2	-1,1
Watermael-Boitsfort	-3,6	-1,2	+10,1	+3,2	-9,7	-1,2	+2,5	+1,5	+0,3	-0,8	-0,3	+0,7	+0,4	-1,9
Woluwe-Saint-Lambert	-3,4	-5,4	+7,6	+3,7	-3,1	-2,8	+3,0	+1,0	+0,2	-0,5	-0,3	+1,0	+0,6	-1,6
Woluwe-Saint-Pierre	-2,7	-3,9	+7,0	+2,2	-4,6	-2,9	+4,1	+1,3	+0,1	-0,6	-0,2	+0,9	+0,3	-0,9



Tableau 13. Résultats électoraux du scrutin européen du 26 mai 2019 à Bruxelles (En pourcentage)

	PS	MR	Ecolo	PTB- PVDA	DéFI	cdH	PP	Groen	sp.a	Open Vld	CD&V	N-VA	Vlaams Belang	Autres
Anderlecht	24,6	11,9	16,8	19,9	5,5	4,3	2,8	2,3	1,8	2,6	1,2	3,5	2,6	0,1
Auderghem	9,7	17,1	31,4	5,9	16,8	3,8	2,3	2,2	0,7	5,8	0,8	2,1	1,1	0,2
Berchem-Sainte-Agathe	18,4	14,0	18,0	13,2	7,1	7,3	2,3	2,7	1,3	5,7	1,8	5,3	2,8	0,2
Bruxelles	23,6	9,5	18,3	16,4	5,8	5,7	2,0	5,2	1,7	4,9	1,5	3,3	1,8	0,3
Etterbeek	13,1	18,6	30,3	8,7	6,8	5,3	1,8	3,7	1,0	5,9	1,2	2,2	1,0	0,4
Evere	24,6	12,9	18,4	12,1	10,6	4,5	3,0	1,6	1,0	4,1	1,3	3,6	2,1	0,2
Forest	20,0	11,7	29,5	13,8	7,1	4,0	2,1	3,6	0,8	3,8	0,6	1,8	0,9	0,2
Ganshoren	17,4	13,7	16,7	12,0	8,0	9,6	3,0	3,0	1,3	5,3	1,9	5,1	2,7	0,2
Ixelles	14,1	15,7	34,6	9,3	5,9	3,6	1,7	3,7	0,9	6,3	0,8	2,1	0,8	0,4
Jette	17,3	11,7	19,7	13,2	7,0	8,7	2,5	4,1	1,8	5,0	1,6	4,3	3,0	0,2
Koekelberg	29,0	12,4	16,1	14,6	4,3	5,1	2,1	4,3	1,5	3,8	1,0	3,5	2,1	0,2
Molenbeek	31,3	9,1	13,0	20,7	4,5	5,4	1,9	3,0	2,0	3,0	1,1	3,1	1,7	0,1
Saint-Gilles	21,3	7,6	30,8	17,7	3,5	3,3	1,8	5,5	1,2	3,5	0,5	2,0	1,0	0,2
Saint-Josse	43,0	4,9	18,0	13,4	3,5	4,6	1,6	3,8	1,5	2,1	0,9	1,3	1,1	0,2
Schaerbeek	23,1	7,7	23,8	16,1	9,1	4,5	1,8	4,3	1,2	3,9	1,1	2,0	1,1	0,2
Uccle	10,6	26,6	29,5	6,0	9,0	3,9	1,9	1,4	0,4	6,9	0,6	2,1	0,8	0,2
Watermael-Boitsfort	11,1	16,5	38,2	6,2	10,5	3,7	2,4	2,2	0,6	5,4	0,6	1,5	0,7	0,3
Woluwe-Saint-Lambert	8,3	16,1	26,1	5,5	22,7	4,7	2,2	2,0	0,6	6,8	1,1	2,6	1,2	0,2
Woluwe-Saint-Pierre	6,9	25,8	26,8	3,4	10,3	7,5	1,7	2,0	0,5	10,2	1,4	2,3	0,9	0,3



Tableau 14. Evolution pour chaque parti entre 2014 et 2019 au scrutin européen à Bruxelles (En points de pourcent)

	PS	MR	Ecolo	PTB- PVDA	DéFI	cdH	PP	Groen	sp.a	Open Vld	CD&V	N-VA	Vlaams Belang	Autres
Anderlecht	-5,9	-6,4	+7,5	+15,6	+0,8	-4,6	-0,6	+0,8	-0,5	-2,0	-0,6	+0,8	+1,4	-6,2
Auderghem	-3,0	-7,5	+14,2	+3,2	-1,4	-1,7	-0,1	+1,0	-0,1	-1,9	-0,9	+0,9	+0,6	-3,3
Berchem-Sainte-Agathe	-2,1	-9,0	+8,1	+10,2	+1,4	-2,3	-1,4	+0,7	-0,6	-2,0	-1,6	+1,3	+1,4	-4,1
Bruxelles	-5,3	-6,0	+8,0	+11,8	+0,9	-4,9	-0,4	+1,7	-0,6	-1,3	-0,5	+0,8	+0,8	-4,8
Etterbeek	-4,2	-8,3	+12,5	+4,9	-0,1	-2,5	-0,2	+1,7	-0,1	-0,9	-0,2	+0,9	+0,5	-4,1
Evere	-3,4	-7,1	+9,0	+8,5	+1,9	-3,6	-1,2	+0,5	-0,2	-2,2	-0,3	+1,3	+1,1	-3,5
Forest	-6,9	-9,1	+12,8	+8,7	+1,0	-3,3	0,0	+1,7	-0,2	-0,8	-0,4	+0,8	+0,4	-4,7
Ganshoren	-4,9	-7,8	+8,2	+8,5	+1,1	0,4	-0,8	+0,9	-0,3	-3,6	-0,5	+1,8	+1,4	-4,4
Ixelles	-5,4	-8,0	+14,4	+4,4	+0,3	-2,6	-0,2	+1,7	-0,1	-0,7	-0,3	+0,8	+0,4	-3,6
Jette	-5,7	-7,9	+8,9	+9,8	+0,9	-2,3	-0,7	+1,3	-0,4	-1,9	-0,6	+1,4	+1,7	-4,4
Koekelberg	3,4	-11,4	+6,2	+10,3	+0,0	-3,3	-0,3	+1,5	-1,0	-2,2	-0,7	+1,3	+1,3	-4,9
Molenbeek	-2,4	-7,6	+5,8	+14,2	+0,5	-4,6	-0,3	+1,0	-1,4	-1,2	-0,2	+1,0	+0,9	-5,7
Saint-Gilles	-9,4	-5,5	+10,3	+10,1	+0,6	-2,9	+0,4	+2,3	0,0	-0,8	-0,1	+0,9	+0,5	-6,4
Saint-Josse	-0,8	-4,1	+7,5	+8,6	+0,9	-7,8	+0,3	+0,9	-0,3	-0,7	-0,1	+0,1	+0,5	-6,2
Schaerbeek	-5,7	-7,8	+10,0	+10,7	+1,9	-5,4	-0,1	+1,7	-0,4	-0,8	-0,1	+0,6	+0,5	-3,2
Uccle	-4,5	-9,6	+14,5	+3,5	+1,7	-1,7	-0,4	+0,7	-0,1	-1,6	-0,3	+0,9	+0,3	-3,5
Watermael-Boitsfort	-4,3	-5,8	+14,8	+2,7	-2,0	-1,1	-0,3	+1,0	-0,1	-2,0	-0,7	+0,6	+0,3	-3,2
Woluwe-Saint-Lambert	-3,6	-9,3	+12,1	+3,3	+3,7	-3,1	-0,3	+1,0	-0,1	-2,1	-0,4	+1,1	+0,7	-3,6
Woluwe-Saint-Pierre	-3,1	-6,0	+12,5	+1,8	+1,1	-3,3	-0,5	+1,0	-0,1	-1,7	-0,8	+1,0	+0,4	-3,3